

Observatoire statistique de l'Île-de-France

Numéro 17 | Année 2024

Directeur de la publication : Didier Malric, directeur de l'Urssaf Île-de-France

Rédacteur : Matthieu Goussot

Département Statistiques Urssaf Île-de-France : stats.idf@urssaf.fr

Réalisation : Service PAO Urssaf Île-de-France

Dépôt légal : en cours - ISSN : en cours



Sommaire

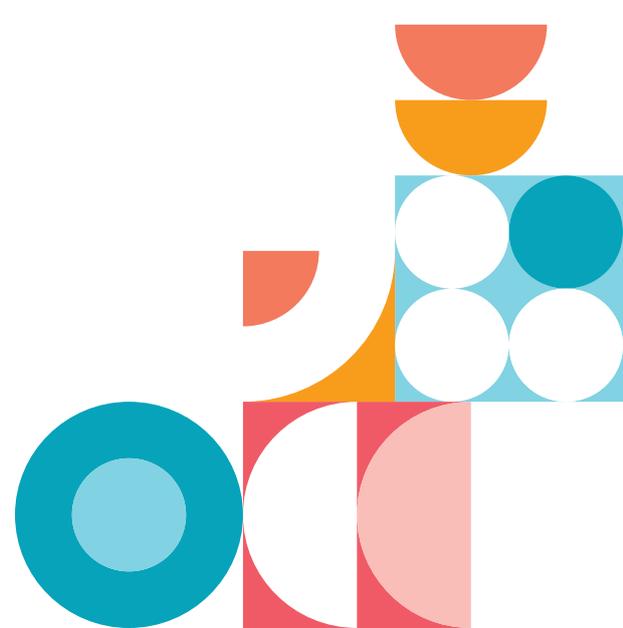
Chiffres Île-de-France

avec tableaux comparatifs entre les départements

1 - Les établissements, effectifs et masses salariales dans le secteur privé	3
2 - Les déclarations préalables à l'embauche	11
3 - Les exonérations	15

Chiffres départementaux

Paris (75)	21
Seine-et-Marne (77)	27
Yvelines (78)	33
Essonne (91)	39
Hauts-de-Seine (92)	45
Seine-Saint-Denis (93)	51
Val-de-Marne (94)	57
Val-d'Oise (95)	63



À propos des données

Au fil des formalités réalisées par les personnes physiques ou morales qui déclarent et paient des cotisations et des contributions sociales, ainsi que dans le cadre de ses missions complémentaires (lutte contre le travail illégal, politique d'allègement et d'exonérations sociales, etc.), l'Urssaf Île-de-France collecte des données essentielles sur le tissu économique, l'emploi et les revenus du travail en Île-de-France.

Ces informations chiffrées sont mises à disposition des acteurs socioéconomiques pour une prise de décision éclairée : préfetures, conseil régional, conseils départementaux, chambres de commerce et d'industrie, mairies, Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de Sécurité sociale (MNC)...

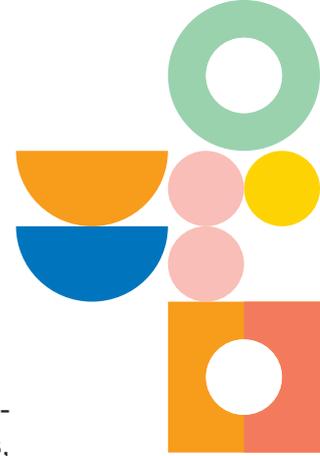
L'Urssaf Île-de-France met également son expertise au service de la Caisse nationale des Urssaf, qui centralise les informations du réseau des Urssaf puis intervient auprès des autorités nationales et européennes.

La présente publication s'appuie sur les données de la base Séquoia qui centralise depuis janvier 1997 les effectifs et les assiettes salariales issus des obligations déclaratives des employeurs : le bordereau récapitulatif des cotisations (BRC), et la déclaration sociale nominative (DSN) qui, depuis mars 2015, se substitue au BRC.

La définition du champ du secteur privé correspond à celle retenue dans le cadre du partenariat Urssaf-Insee-Dares selon la définition de la Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP). Elle couvre l'ensemble des cotisants du champ concurrentiel affiliés au régime général, domiciliés en France, hors agriculture, sylviculture et pêche (secteur AZ, qui relève en grande partie de la Mutualité sociale agricole), hors activités extraterritoriales (UZ) et hors salariés des particuliers employeurs, en France.

La présente publication mobilise les données d'effectifs intérimaires produites par la Dares. Les données ne sont pas désaisonnalisées dans cet observatoire. Les niveaux peuvent donc être légèrement différents de ceux de la note de conjoncture trimestrielle Stat'Ur Île-de-France.

AVERTISSEMENT : À compter de l'observatoire n°15, les séries d'effectifs salariés intègrent les effectifs apprentis. Cette intégration modifie légèrement les évolutions annuelles et les niveaux publiés les années antérieures.



La masse salariale (assiette déplafonnée) désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, déclarées au titre de la période d'emploi étudiée.

Dans cet observatoire, la masse salariale présentée est agrégée sur l'année.

L'effectif salarié est mesuré en fin de mois. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf.

Dans cet observatoire, l'effectif présenté est l'effectif moyen annuel. Il est calculé en sommant les douze effectifs à chaque fin de mois puis en divisant par douze.

Le salaire moyen par tête (SMPT) est calculé en rapportant la masse salariale à l'effectif. Il est habituellement calculé de façon mensuelle ou trimestrielle. Or dans cet observatoire, le SMPT utilisé est annuel. Il est calculé en rapportant la masse salariale à l'effectif moyen annuel, en divisant par 12 pour parvenir à une grandeur mensuelle. Ce SMPT présente l'avantage de lisser les primes sur l'ensemble de l'année.

AVERTISSEMENT : Le recours aux dispositifs de chômage partiel et d'arrêts maladie a substitué aux salaires des indemnités non soumises à cotisations sociales et donc non comptabilisées dans l'assiette salariale. Cela biaise ainsi le calcul du SMPT qui s'en trouve minoré, notamment pendant la crise sanitaire.

Le nombre d'établissements prend en compte les établissements qui présentent une assiette salariale non nulle lors du dernier mois de l'année.

Les déclarations préalables à l'embauche (DPAE) regroupent six formalités administratives liées à l'embauche. Ces déclarations permettent le suivi économique de l'embauche des salariés, car elles contiennent des informations obligatoires sur le type de contrat, le sexe et l'âge de l'embauché.

Les DPAE prises en compte correspondent aux déclarations pour des dates d'embauche comprises dans la période étudiée.

Cet observatoire reprend en partie les informations diffusées dans le Bilan embauche 2024, disponible sur notre site (<https://urstart-idf.fr>) ou sur demande.

Les exonérations sont également issues de la DSN. Les exonérations correspondent à l'ensemble des cotisations exonérées, qu'elles soient compensées ou non par l'État. Il est à noter que les données chiffrées de cette publication sont différentes de celles recensées dans les comptes de la Sécurité sociale. En effet, sont présentées ici les exonérations mesurées de janvier à décembre, se rapportant aux déclarations du mois ou du trimestre précédent. Il ne s'agit donc pas de données en droits constatés qui neutralisent ce décalage par la prise en compte des produits à recevoir.

Lexique

CDD : Contrat à durée déterminée

CDI : Contrat à durée indéterminée

Dares : Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques

DPAE : Déclaration préalable à l'embauche

Insee : Institut national de la statistique et des études économiques

MSA : Mutualité sociale agricole

NCA : Non classés ailleurs

Smic : Salaire minimum interprofessionnel de croissance

SMPT : Salaire moyen par tête

Urssaf : Union de recouvrement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales

ZFU : Zone franche urbaine

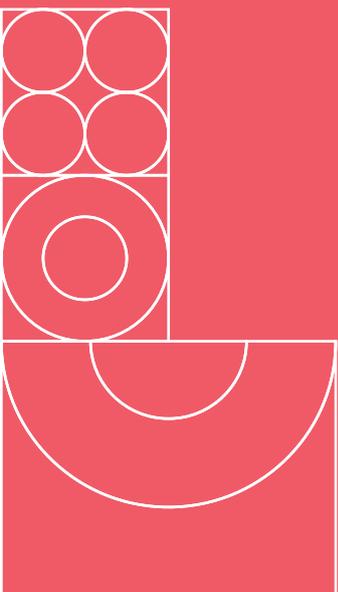
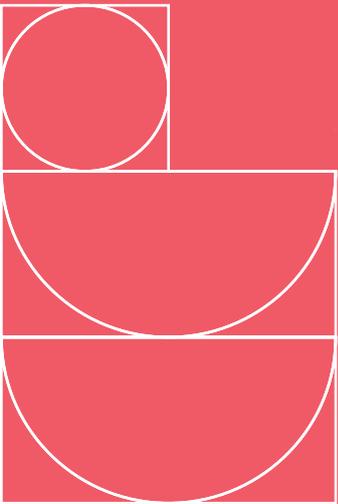
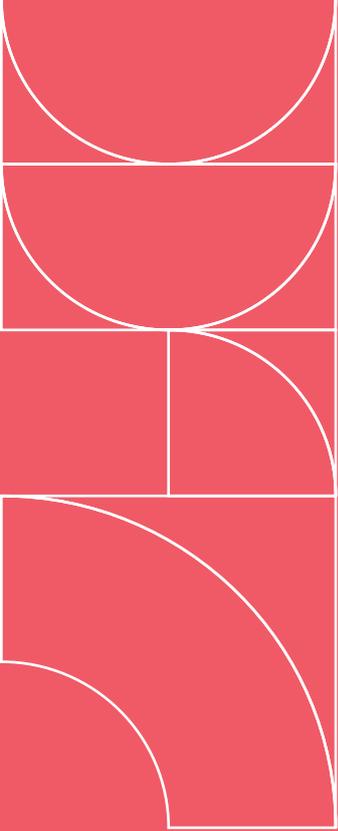




Chiffres Île-de-France

Avec tableaux comparatifs
entre les départements

Île-de-France



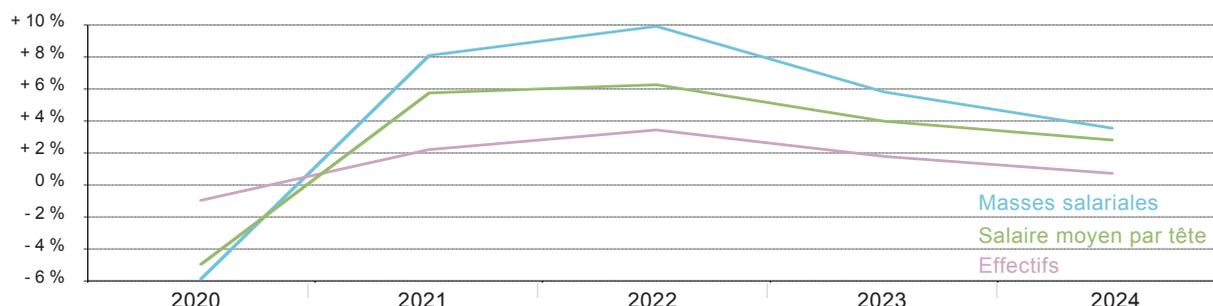
Les établissements, effectifs et masses salariales dans le secteur privé

Établissements, effectifs et masses salariales : évolutions comparées

	Niveau 2024	Évolution annuelle					Évolution sur 5 ans 2024/2019
		2020	2021	2022	2023	2024	
Masse salariale (en millions d'€)	240 620	- 5,9 %	+ 8,1 %	+ 9,9 %	+ 5,8 %	+ 3,5 %	+ 22,5 %
Effectifs salariés (en milliers)	5 201,2	- 1,0 %	+ 2,2 %	+ 3,4 %	+ 1,8 %	+ 0,7 %	+ 7,3 %
Salaire moyen par tête (SMPT en €)	3 855	- 5,0 %	+ 5,8 %	+ 6,3 %	+ 4,0 %	+ 2,8 %	+ 14,1 %
Établissements	426 386	+ 0,7 %	+ 3,5 %	+ 1,1 %	- 0,3 %	- 0,1 %	+ 5,0 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Évolution en glissement annuel des effectifs, masses salariales et du salaire moyen par tête



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

En 2024, l'emploi dans le secteur privé en Île-de-France augmente de 0,7 % en moyenne par rapport à 2023. La progression enregistrée représente un gain net moyen de 36 400 emplois durant l'année 2024. Le nombre total des effectifs salariés s'élève ainsi à 5,201 millions.

Dans un contexte de normalisation de l'inflation, la masse salariale des entreprises franciliennes du secteur privé est restée dynamique avec une hausse annuelle de 3,5 % par rapport à 2023. Le SMIC a notamment été revalorisé deux fois en 2024 : au 1^{er} janvier (+ 1,13 %) et au 1^{er} novembre (+ 2,00 %). Les différentes revalorisations de salaires effectuées au sein des entreprises, pour atténuer a posteriori les effets de l'inflation, ont également participé à cette hausse.

Le salaire moyen par tête francilien augmente de 2,8 % sur un an, il s'élève à 3 855 euros.

Le nombre d'établissements en région parisienne diminue de 0,1 %, soit 300 établissements détruits en 2024.

Répartition par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		Établissements		Effectifs (en milliers)		Masses salariales (en millions d'€)	
		2024	Évolution 2024/2023	2024	Évolution 2024/2023	2024	Évolution 2024/2023
BZ	Industries extractives	97	- 2,0 %	2,3	+ 0,2 %	154	+ 7,0 %
CA	Industries agro-alimentaires	6 028	+ 0,6 %	62,7	+ 3,3 %	1 991	+ 4,8 %
CB	Habillement, textile et cuir	1 268	- 0,4 %	18,3	+ 1,9 %	904	+ 7,0 %
CC	Bois et papier	1 016	- 3,5 %	11,8	- 3,3 %	550	- 0,2 %
CD	Cokéfaction et raffinage	11	+ 0,0 %	1,4	- 0,5 %	94	+ 7,8 %
CE	Industrie chimique	479	+ 0,0 %	30,5	+ 1,8 %	2 158	+ 5,0 %
CF	Industrie pharmaceutique	110	- 5,2 %	16,2	+ 5,1 %	1 238	+ 5,4 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	739	- 0,3 %	16,6	- 2,0 %	869	+ 1,5 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	1 280	- 3,0 %	23,0	- 1,0 %	1 073	+ 2,0 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	492	+ 0,6 %	39,0	+ 2,0 %	2 593	+ 5,4 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	302	- 5,6 %	11,8	+ 1,3 %	778	+ 3,1 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	476	- 3,1 %	13,9	+ 0,4 %	784	+ 4,3 %
CL	Fabrication de matériels de transport	269	+ 3,5 %	65,2	- 1,1 %	4 524	+ 2,7 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	3 076	- 1,3 %	44,9	+ 2,7 %	2 217	+ 5,9 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	405	+ 4,1 %	44,6	+ 1,9 %	3 100	+ 6,1 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	1 003	+ 2,0 %	32,3	+ 1,6 %	1 314	+ 4,0 %
FZ	Construction	45 227	- 1,0 %	360,1	- 0,5 %	11 653	+ 0,9 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	76 246	- 0,9 %	745,3	- 0,1 %	31 642	+ 2,6 %
HZ	Transports et entreposage	15 168	- 1,8 %	399,9	+ 1,5 %	16 736	+ 5,6 %
IZ	Hébergement et restauration	40 685	+ 1,5 %	366,1	+ 1,9 %	9 786	+ 4,6 %
JA	Édition et audiovisuel	10 346	- 0,8 %	147,5	- 1,3 %	9 282	+ 1,1 %
JB	Télécommunications	1 069	- 7,0 %	55,7	- 2,7 %	3 386	+ 0,7 %
JC	Activités informatiques	18 091	+ 3,2 %	291,1	- 0,9 %	18 872	+ 1,9 %
KZ	Activités financières et d'assurance	19 019	+ 0,9 %	330,2	+ 1,5 %	26 803	+ 4,9 %
LZ	Activités immobilières	13 191	- 3,5 %	84,3	- 3,3 %	3 778	- 1,4 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	46 395	+ 1,5 %	473,9	+ 1,0 %	30 451	+ 3,5 %
MB	Recherche et développement	999	- 0,5 %	45,3	+ 0,2 %	2 862	+ 1,7 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	8 648	+ 0,1 %	100,7	+ 0,4 %	5 749	+ 3,8 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	47 302	- 1,4 %	631,2	+ 1,1 %	20 669	+ 4,1 %
OZ	Administration publique	378	- 2,3 %	43,6	+ 1,1 %	2 129	+ 14,3 %
PZ	Enseignement	8 341	+ 1,7 %	102,7	+ 1,5 %	3 287	+ 3,7 %
QA	Activités pour la santé humaine	11 697	+ 0,3 %	125,4	+ 2,6 %	4 863	+ 4,7 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	8 957	+ 2,2 %	224,2	+ 1,7 %	6 030	+ 4,1 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	12 530	+ 0,9 %	107,8	+ 2,9 %	4 203	+ 4,5 %
SZ	Autres activités de services	25 046	- 0,0 %	132,1	+ 0,6 %	4 096	+ 3,7 %
TOTAL		426 386	- 0,1 %	5 201,2	+ 0,7 %	240 620	+ 3,5 %
Industrie		17 051	- 0,5 %	434,2	+ 1,3 %	24 341	+ 4,4 %
Construction		45 227	- 1,0 %	360,1	- 0,5 %	11 653	+ 0,9 %
Tertiaire		364 108	+ 0,1 %	4 406,9	+ 0,7 %	204 625	+ 3,6 %
Dont	Tertiaire hors intérim	362 489	+ 0,0 %	4 289,0	+ 0,9 %	200 638	+ 3,7 %
	Intérim	1 619	+ 2,1 %	117,8	- 4,7 %	3 988	- 1,3 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Le tertiaire hors intérim poursuit sa dynamique

L'emploi dans le tertiaire hors intérim est en augmentation de 0,9 % en moyenne sur l'année (+ 38 500 emplois nets créés). Ce grand secteur qui représente 82,5 % des emplois privés d'Île-de-France est tiré par le dynamisme de l'emploi dans les activités récréatives, les activités pour la santé humaine et l'hébergement et la restauration. A contrario, les activités immobilières et les télécommunications détruisent des emplois.

La construction en légère baisse

Le nombre de salariés dans la construction affiche en moyenne une baisse de 0,5 % comparée à 2023. Cette évolution intervient dans un contexte défavorable pour le secteur, toujours pénalisé par des taux d'intérêt élevés en début d'année. Ces derniers ont toutefois amorcé un mouvement de repli au second semestre. Le renchérissement du crédit a en effet eu pour conséquence une baisse des mises en chantier. La région parisienne bénéficie néanmoins toujours des investissements publics et privés, réalisés notamment dans le cadre du Grand Paris Express.

L'industrie francilienne dynamique

Les emplois industriels franciliens sont de nouveau en hausse en 2024 (+ 1,3 %). Après des années de repli, l'emploi industriel poursuit son rebond et signe une troisième année de progression. Les secteurs qui ont le plus crû dans l'année sont les industries pharmaceutiques (+ 5,1 %), les industries agro-alimentaires (+ 3,3 %) et l'industrie du meuble ; réparation et installation de machines (+ 2,7 %).

À l'inverse, la fabrication de matériels de transport (- 1,1 %) est de nouveau en repli. Ce secteur est toujours le principal pourvoyeur d'emplois industriels franciliens mais il pourrait être rapidement dépassé par les industries agro-alimentaires au vu des dynamiques actuelles.

L'intérim se contracte

En 2024, l'emploi intérimaire a reculé de 4,7 %. Le contexte économique peu porteur, marqué par une croissance atone et des taux d'intérêts élevés en début d'année, incite les employeurs à une certaine prudence dans ce secteur qui reflète souvent les anticipations des entreprises. Ainsi le secteur se situe loin de ses records de 2019.

Le nombre d'établissements

Répartition des établissements par département

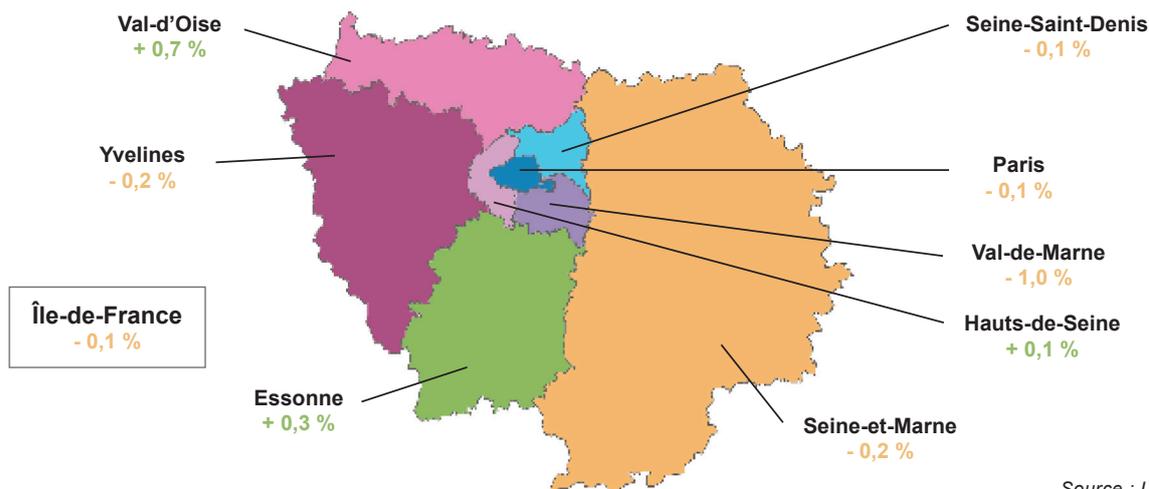
	2023	2024	Poids département
Paris	164 372	164 289	38,5 %
Seine-et-Marne	34 587	34 520	8,1 %
Yvelines	35 346	35 264	8,3 %
Essonne	30 336	30 418	7,1 %
Hauts-de-Seine	52 377	52 404	12,3 %
Seine-Saint-Denis	43 731	43 708	10,3 %
Val-de-Marne	35 842	35 470	8,3 %
Val-d'Oise	30 117	30 313	7,1 %
Île-de-France	426 708	426 386	100,0 %

Source : Urssaf

Le nombre d'établissements diminue cette année (- 0,1 %) ; cela correspond à la fermeture de 300 établissements en 2024.

Cinq départements d'Île-de-France sur huit voient leur nombre d'établissements baisser avec une diminution comprise entre - 1,0 % pour le Val-de-Marne et - 0,1 % pour Paris et la Seine-Saint-Denis.

Évolution annuelle du nombre d'établissements par département



Les effectifs salariés

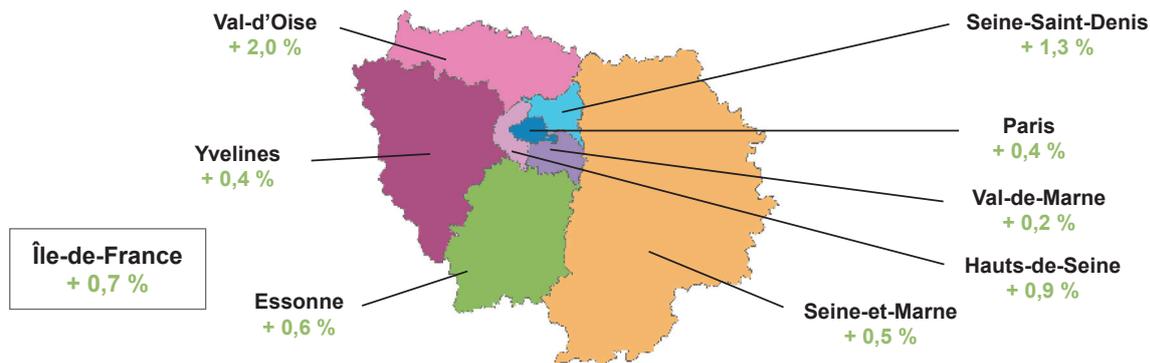
Répartition des effectifs par département

	2023	2024	Poids département
Paris	1 625,3	1 632,1	31,4 %
Seine-et-Marne	406,9	409,0	7,9 %
Yvelines	415,2	417,0	8,0 %
Essonne	379,5	381,9	7,3 %
Hauts-de-Seine	1 033,9	1 042,7	20,0 %
Seine-Saint-Denis	551,3	558,5	10,7 %
Val-de-Marne	424,0	424,8	8,2 %
Val-d'Oise	328,7	335,3	6,4 %
Île-de-France	5 164,8	5 201,2	100,0 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Paris regroupe 31,4 % des effectifs salariés franciliens, suivent les Hauts-de-Seine avec 20,0 % et la Seine-Saint-Denis avec 10,7 %.

Évolution annuelle des effectifs par département



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Évolution de l'effectif salarié par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		Niveau moyen (en milliers)	Glissement annuel		
		2024	2024	2023	2022
BZ	Industries extractives	2,3	+ 0,2 %	- 4,2 %	+ 1,1 %
CA	Industries agro-alimentaires	62,7	+ 3,3 %	+ 3,0 %	+ 3,3 %
CB	Habillement, textile et cuir	18,3	+ 1,9 %	+ 2,7 %	+ 6,3 %
CC	Bois et papier	11,8	- 3,3 %	- 3,5 %	- 2,8 %
CD	Cokéfaction et raffinage	1,4	- 0,5 %	- 3,7 %	- 1,4 %
CE	Industrie chimique	30,5	+ 1,8 %	+ 3,3 %	+ 5,9 %
CF	Industrie pharmaceutique	16,2	+ 5,1 %	+ 4,8 %	+ 2,4 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	16,6	- 2,0 %	- 1,7 %	- 0,9 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	23,0	- 1,0 %	- 0,8 %	- 1,2 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	39,0	+ 2,0 %	+ 3,0 %	+ 1,1 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	11,8	+ 1,3 %	+ 3,6 %	- 0,6 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	13,9	+ 0,4 %	+ 0,6 %	- 0,9 %
CL	Fabrication de matériels de transport	65,2	- 1,1 %	- 0,4 %	- 3,9 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	44,9	+ 2,7 %	+ 3,8 %	+ 1,3 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	44,6	+ 1,9 %	+ 1,0 %	+ 0,5 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	32,3	+ 1,6 %	+ 3,5 %	+ 0,6 %
FZ	Construction	360,1	- 0,5 %	+ 0,8 %	+ 1,4 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	745,3	- 0,1 %	+ 0,6 %	+ 2,2 %
HZ	Transports et entreposage	399,9	+ 1,5 %	+ 1,6 %	+ 1,0 %
IZ	Hébergement et restauration	366,1	+ 1,9 %	+ 3,4 %	+ 7,5 %
JA	Édition et audiovisuel	147,5	- 1,3 %	+ 2,4 %	+ 4,9 %
JB	Télécommunications	55,7	- 2,7 %	- 1,9 %	- 2,5 %
JC	Activités informatiques	291,1	- 0,9 %	+ 3,7 %	+ 8,4 %
KZ	Activités financières et d'assurance	330,2	+ 1,5 %	+ 2,1 %	+ 2,0 %
LZ	Activités immobilières	84,3	- 3,3 %	- 1,5 %	+ 2,0 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	473,9	+ 1,0 %	+ 3,2 %	+ 5,0 %
MB	Recherche et développement	45,3	+ 0,2 %	+ 2,8 %	+ 2,7 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	100,7	+ 0,4 %	+ 2,0 %	+ 4,8 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	631,2	+ 1,1 %	+ 1,0 %	+ 5,0 %
OZ	Administration publique	43,6	+ 1,1 %	- 1,5 %	- 2,2 %
PZ	Enseignement	102,7	+ 1,5 %	+ 2,2 %	+ 5,1 %
QA	Activités pour la santé humaine	125,4	+ 2,6 %	+ 1,7 %	+ 2,2 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	224,2	+ 1,7 %	+ 1,7 %	+ 2,4 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	107,8	+ 2,9 %	+ 4,6 %	+ 11,3 %
SZ	Autres activités de services	132,1	+ 0,6 %	+ 1,7 %	+ 2,7 %
Industrie		434,2	+ 1,3 %	+ 1,7 %	+ 0,6 %
Construction		360,1	- 0,5 %	+ 0,8 %	+ 1,4 %
Tertiaire		4 406,9	+ 0,7 %	+ 1,9 %	+ 3,9 %
Dont	Tertiaire hors intérim	4 289,0	+ 0,9 %	+ 2,0 %	+ 3,8 %
	Intérim	117,8	- 4,7 %	- 3,9 %	+ 6,0 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Les effectifs moyens salariés sont en progression de 0,7 % par rapport à 2023 en Île-de-France. La hausse des effectifs est importante dans le Val-d'Oise (+ 2,0 %) et en Seine-Saint-Denis (+ 1,3 %).

Dans l'industrie, l'emploi francilien est en hausse de 1,3 %. La majorité des secteurs connaît une hausse de leurs effectifs. Les industries pharmaceutiques (+ 5,1 %) créent des emplois particulièrement dans les Yvelines. Les industries agro-alimentaires progressent de 3,3 % notamment en Seine-Saint-Denis (+ 4,7 %). La fabrication de matériels de transport (- 1,1 %) chute de nouveau après une année 2023 d'accalmie. Les évolutions sont divergentes entre les deux principaux départements employeurs : à la baisse dans les Yvelines (- 2,8 %), à la hausse dans les Hauts-de-Seine (+ 3,7 %). La construction aéronautique se porte mieux que les industries automobiles.

Le nombre de salariés de la construction baisse légèrement (- 0,5 %). La baisse des permis de construire depuis deux ans se traduit dans l'emploi. La contraction des effectifs est plus marquée à Paris (- 1,6 %) et dans le Val-de-Marne (- 1,3 %). L'emploi dans le tertiaire hors intérim est en hausse de 0,9 % en moyenne sur l'année, du fait de la dynamique dans les activités récréatives (+ 2,9 %), les activités pour la santé humaine (+ 2,6 %) et l'hébergement et la restauration (+ 1,9 %).

Dans les activités récréatives, les hausses sont particulièrement importantes dans le Val-d'Oise (+ 6,1 %) et dans l'Essonne (+ 5,0 %). Les activités pour la santé humaine sont très dynamiques en Seine-et-Marne (+ 3,4 %) et dans le Val-de-Marne (+ 3,0 %). Enfin, dans l'hébergement et la restauration, les progressions les plus conséquentes sont observées dans le Val-d'Oise (+ 4,5 %) et dans le Val-de-Marne (+ 2,6 %).

Les masses salariales

Répartition des masses salariales par département

	2023	2024	Poids département
Paris	81 099	84 350	35,1 %
Seine-et-Marne	13 248	13 628	5,7 %
Yvelines	17 217	17 626	7,3 %
Essonne	14 378	14 637	6,1 %
Hauts-de-Seine	58 448	60 604	25,2 %
Seine-Saint-Denis	21 071	21 870	9,1 %
Val-de-Marne	16 125	16 623	6,9 %
Val-d'Oise	10 822	11 282	4,7 %
Île-de-France	232 408	240 620	100,0 %

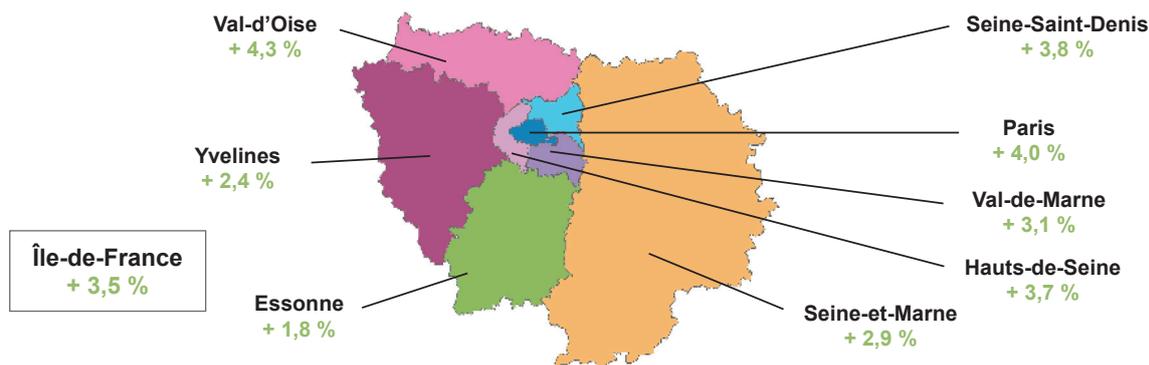
En millions d'€

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

La masse salariale progresse de 3,5 % sur la totalité de l'année 2024, bénéficiant à la fois d'une hausse des effectifs et d'une augmentation des salaires. Tous les départements franciliens enregistrent une progression de leur masse salariale, mais leur ampleur varie. En effet, la hausse est de 4,3 % dans le Val-d'Oise et de 4,0 % pour Paris alors qu'elle est plus contenue dans l'Essonne (+ 1,8 %).

Les départements de Paris et des Hauts-de-Seine, les deux plus gros pôles d'activité en Île-de-France, concentrent près de 60 % de la masse salariale francilienne.

Évolution annuelle des masses salariales par département



Source : Urssaf

Évolution des masses salariales par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		Niveau (en millions d'€)	Glissement annuel		
		2024	2024	2023	2022
BZ	Industries extractives	154	+ 7,0 %	- 6,4 %	+ 2,6 %
CA	Industries agro-alimentaires	1 991	+ 4,8 %	+ 6,2 %	+ 6,3 %
CB	Habillement, textile et cuir	904	+ 7,0 %	+ 8,4 %	+ 14,6 %
CC	Bois et papier	550	- 0,2 %	- 0,3 %	+ 3,8 %
CD	Cokéfaction et raffinage	94	+ 7,8 %	- 6,5 %	+ 7,1 %
CE	Industrie chimique	2 158	+ 5,0 %	+ 9,0 %	+ 9,8 %
CF	Industrie pharmaceutique	1 238	+ 5,4 %	+ 13,9 %	+ 9,0 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	869	+ 1,5 %	+ 2,0 %	+ 2,3 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	1 073	+ 2,0 %	+ 3,2 %	+ 3,4 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	2 593	+ 5,4 %	+ 6,0 %	+ 4,4 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	778	+ 3,1 %	+ 8,4 %	+ 4,2 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	784	+ 4,3 %	+ 5,3 %	+ 2,1 %
CL	Fabrication de matériels de transport	4 524	+ 2,7 %	+ 2,2 %	+ 4,1 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	2 217	+ 5,9 %	+ 7,1 %	+ 6,7 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	3 100	+ 6,1 %	+ 7,6 %	+ 3,2 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	1 314	+ 4,0 %	+ 6,1 %	+ 5,2 %
FZ	Construction	11 653	+ 0,9 %	+ 3,6 %	+ 4,3 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	31 642	+ 2,6 %	+ 5,2 %	+ 7,6 %
HZ	Transports et entreposage	16 736	+ 5,6 %	+ 8,1 %	+ 9,4 %
IZ	Hébergement et restauration	9 786	+ 4,6 %	+ 9,2 %	+ 45,4 %
JA	Édition et audiovisuel	9 282	+ 1,1 %	+ 4,9 %	+ 8,8 %
JB	Télécommunications	3 386	+ 0,7 %	+ 0,6 %	+ 1,5 %
JC	Activités informatiques	18 872	+ 1,9 %	+ 7,1 %	+ 11,9 %
KZ	Activités financières et d'assurance	26 803	+ 4,9 %	+ 5,8 %	+ 9,0 %
LZ	Activités immobilières	3 778	- 1,4 %	+ 0,3 %	+ 6,4 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	30 451	+ 3,5 %	+ 4,9 %	+ 9,4 %
MB	Recherche et développement	2 862	+ 1,7 %	+ 7,2 %	+ 5,4 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	5 749	+ 3,8 %	+ 5,2 %	+ 11,6 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	20 669	+ 4,1 %	+ 6,9 %	+ 13,0 %
OZ	Administration publique	2 129	+ 14,3 %	+ 2,6 %	+ 0,9 %
PZ	Enseignement	3 287	+ 3,7 %	+ 5,6 %	+ 9,9 %
QA	Activités pour la santé humaine	4 863	+ 4,7 %	+ 6,1 %	+ 6,5 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	6 030	+ 4,1 %	+ 7,4 %	+ 7,9 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	4 203	+ 4,5 %	+ 7,2 %	+ 33,3 %
SZ	Autres activités de services	4 096	+ 3,7 %	+ 5,4 %	+ 9,0 %
Industrie		24 341	+ 4,4 %	+ 5,8 %	+ 5,4 %
Construction		11 653	+ 0,9 %	+ 3,6 %	+ 4,3 %
Tertiaire		204 625	+ 3,6 %	+ 5,9 %	+ 10,8 %
Dont	Tertiaire hors intérim	200 638	+ 3,7 %	+ 6,0 %	+ 10,8 %
	Intérim	3 988	- 1,3 %	+ 2,4 %	+ 11,4 %

Source : Urssaf

La masse salariale de l'industrie et de la construction progresse

La masse salariale de l'industrie est en hausse de 4,4 % en 2024. La hausse la plus importante est à mettre au compte de l'habillement (+ 7,0 %). La production d'électricité et de gaz (+ 6,1 %) et l'industrie du meuble ; réparation et installation de machines (+ 5,9 %) affichent également une progression importante cette année. La masse salariale diminue, en revanche, dans la branche bois et papier (- 0,2 %).

Malgré la baisse des effectifs, la construction connaît en 2024 une progression de sa masse salariale de 0,9 % par rapport à 2023.

Le tertiaire hors intérim affiche une progression dynamique

La masse salariale progresse dans ce grand secteur de 3,7 %. Le transport (+ 5,6 %), les activités financières (+ 4,9 %) et les activités pour la santé humaine (+ 4,7 %) ont connu de vives hausses. A contrario, la masse salariale se contracte pour les activités immobilières (- 1,4 %).

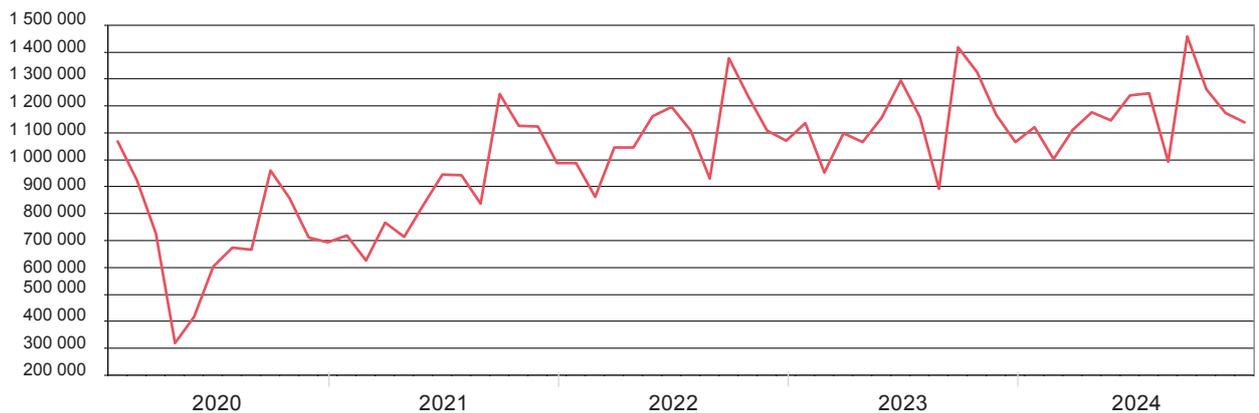
La masse salariale de l'intérim baisse

En 2024, la masse salariale de l'intérim diminue de 1,3 %, un repli d'ampleur moindre que celui observé sur les effectifs (- 4,7 %). En effet, la double hausse du Smic impacte fortement la masse salariale de ce secteur. Depuis la crise sanitaire, le taux de croissance de la masse salariale intérimaire présente une évolution assez erratique.

Les déclarations préalables à l'embauche

Lors de l'embauche d'un salarié, tout employeur, à l'exception des particuliers, est tenu d'effectuer une déclaration préalable à l'embauche (DPAE) auprès de l'Urssaf ou de la Mutualité sociale agricole (MSA), selon le régime auquel il appartient. Les données qui suivent concernent uniquement les déclarations parvenues aux Urssaf et excluent donc les entreprises relevant de la MSA. La DPAE recouvre toutes les formes d'embauche (CDI, CDD de courte ou de longue durée et contrats d'intérim) et ce, quelle que soit la durée de travail (temps plein, temps partiel). La DPAE est un flux qui renseigne plus sur la mobilité professionnelle externe que sur la dynamique de l'emploi.

Évolution régionale mensuelle du nombre de DPAE



Source : Urssaf

Répartition et évolution des DPAE par département

	2023	2024	Évolution 2024/2023	Poids département
Paris	5 521,5	5 271,1	- 4,5 %	37,5 %
Seine-et-Marne	1 084,9	1 107,7	+ 2,1 %	7,9 %
Yvelines	820,8	858,9	+ 4,6 %	6,1 %
Essonne	861,4	875,0	+ 1,6 %	6,2 %
Hauts-de-Seine	2 268,1	2 377,1	+ 4,8 %	16,9 %
Seine-Saint-Denis	1 368,7	1 554,2	+ 13,6 %	11,0 %
Val-de-Marne	896,8	1 019,2	+ 13,7 %	7,2 %
Val-d'Oise	898,2	1 000,5	+ 11,4 %	7,1 %
Île-de-France	13 731,8	14 070,8	+ 2,5 %	100,0 %

En milliers

Source : Urssaf

Durant l'année 2024, le nombre de DPAE en Île-de-France atteint 14,1 millions (+ 2,5 % sur un an par rapport à l'année précédente). Alors que 2023 avait marqué le retour à une tendance haussière de long terme après plusieurs années de crise sanitaire, l'année 2024 a été plus indécise. La progression des DPAE a oscillé entre les phases d'attente liées à l'instabilité politique et celles euphoriques des Jeux Olympiques et Paralympiques durant l'été.

Tous les départements d'Île-de-France voient leur nombre de DPAE augmenter en 2024, à l'exception de Paris (- 4,5 %). Le Val-de-Marne affiche la plus forte progression sur un an (+ 13,7 %), suivi de la Seine-Saint-Denis (+ 13,6 %) et du Val-d'Oise (+ 11,4 %). On note que la hausse est moins marquée en Seine-et-Marne (+ 2,1 %) et dans l'Essonne (+ 1,6 %). L'évolution des contrats intérimaires explique en grande partie ces disparités, avec par exemple une hausse de 36,2 % de ce type de contrat dans le Val-de-Marne.

Répartition des DPAE par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2023	2024	Évolution 2024/2023
BZ	Industries extractives	0,3	0,2	- 16,4 %
CA	Industries agro-alimentaires	50,5	53,1	+ 5,3 %
CB	Habillement, textile et cuir	10,4	9,5	- 9,0 %
CC	Bois et papier	3,8	3,4	- 10,3 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,2	0,3	+ 5,4 %
CE	Industrie chimique	7,3	7,0	- 3,5 %
CF	Industrie pharmaceutique	2,9	3,0	+ 3,3 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	3,3	3,2	- 4,7 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	6,0	5,7	- 4,7 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	7,1	6,9	- 2,8 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	2,6	2,4	- 8,6 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	3,1	3,0	- 2,6 %
CL	Fabrication de matériels de transport	9,8	8,2	- 16,6 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	15,4	14,0	- 8,8 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	6,8	6,6	- 3,2 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	11,9	10,9	- 8,2 %
FZ	Construction	242,7	229,4	- 5,5 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	468,4	461,5	- 1,5 %
HZ	Transports et entreposage	242,4	285,6	+ 17,8 %
IZ	Hébergement et restauration	1 388,2	1 383,4	- 0,4 %
JA	Édition et audiovisuel	1 304,9	1 240,3	- 4,9 %
JB	Télécommunications	12,8	11,2	- 13,1 %
JC	Activités informatiques	100,9	90,9	- 9,9 %
KZ	Activités financières et d'assurance	84,2	78,1	- 7,3 %
LZ	Activités immobilières	43,2	37,6	- 12,9 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	235,6	224,9	- 4,5 %
MB	Recherche et développement	15,8	14,4	- 9,0 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	385,6	308,9	- 19,9 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	6 272,0	6 743,5	+ 7,5 %
OZ	Administration publique	106,3	108,5	+ 2,0 %
PZ	Enseignement	162,0	161,5	- 0,3 %
QA	Activités pour la santé humaine	692,1	653,6	- 5,6 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	725,3	768,3	+ 5,9 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	975,9	1 003,1	+ 2,8 %
SZ	Autres activités de services	119,1	120,1	+ 0,9 %
	Activités diverses et non classées	12,8	8,6	- 33,2 %
TOTAL		13 731,8	14 070,8	+ 2,5 %
Industrie		141,5	137,5	- 2,8 %
Construction		242,7	229,4	- 5,5 %
Tertiaire		13 347,6	13 703,8	+ 2,7 %
Dont	Tertiaire hors intérim	8 367,7	8 351,3	- 0,2 %
	Intérim	4 979,9	5 352,6	+ 7,5 %

En milliers

Source : Urssaf

La majorité des secteurs affiche des évolutions négatives de leur nombre de DPAE sur un an malgré la hausse globale portée par quelques branches. Les trois secteurs où la hausse est la plus importante parmi les grands utilisateurs sont le transport (+ 17,8 %), les activités de soutien hors intérim (+ 7,6 %), l'action sociale et l'hébergement médico-social (+ 5,9 %). Pour le premier secteur, la dynamique est localisée à Paris (+ 58,6 % portée majoritairement par un seul établissement) et dans l'Essonne (+ 17,8 %) ; alors que pour les activités de soutien hors intérim, les DPAE croissent notablement en Seine-Saint-Denis (+ 22,3 %) et dans le Val-de-Marne (+ 14,9 %). Enfin, l'action sociale et l'hébergement médico-social progressent le plus en Seine-et-Marne (+ 14,1 %) et dans l'Essonne (+ 11,4 %). En revanche, il y a eu moins d'embauches en Île-de-France dans le secteur « autres activités scientifiques et techniques » (- 19,9 % avec notamment - 33,0 % à Paris), où l'on retrouve principalement les agences de publicité. Les activités pour la santé humaine (- 5,6 %) et la construction (- 5,5 %) sont également en repli. Quelques hausses notables sont à signaler dans l'industrie : les industries agro-alimentaires (+ 5,3 %) et les industries pharmaceutiques (+ 3,3 %).

Répartition des DPAE en CDI par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2023	2024	Évolution 2024/2023
BZ	Industries extractives	0,2	0,2	- 23,8 %
CA	Industries agro-alimentaires	28,8	30,5	+ 5,9 %
CB	Habillement, textile et cuir	5,4	5,0	- 7,8 %
CC	Bois et papier	1,8	1,7	- 7,8 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,1	0,2	+ 7,7 %
CE	Industrie chimique	4,1	3,6	- 11,9 %
CF	Industrie pharmaceutique	1,8	1,8	- 1,1 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	2,0	1,8	- 10,0 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	3,8	3,6	- 6,6 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	5,1	4,8	- 5,3 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	1,7	1,5	- 12,2 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	2,1	2,1	+ 1,9 %
CL	Fabrication de matériels de transport	7,1	5,7	- 20,3 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	9,2	8,3	- 9,3 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	4,5	4,4	- 2,4 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	6,9	6,0	- 13,6 %
FZ	Construction	166,3	155,6	- 6,5 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	220,3	209,0	- 5,1 %
HZ	Transports et entreposage	122,9	127,1	+ 3,4 %
IZ	Hébergement et restauration	264,8	251,2	- 5,1 %
JA	Édition et audiovisuel	24,6	22,2	- 9,8 %
JB	Télécommunications	7,9	6,6	- 16,0 %
JC	Activités informatiques	79,2	66,8	- 15,6 %
KZ	Activités financières et d'assurance	50,2	45,1	- 10,1 %
LZ	Activités immobilières	17,3	15,3	- 11,7 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	134,8	120,7	- 10,5 %
MB	Recherche et développement	5,5	5,2	- 5,5 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	24,0	21,7	- 9,7 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	166,8	170,3	+ 2,1 %
OZ	Administration publique	9,0	9,9	+ 9,5 %
PZ	Enseignement	20,6	20,2	- 1,8 %
QA	Activités pour la santé humaine	38,6	37,2	- 3,8 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	61,6	61,8	+ 0,4 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	22,9	19,8	- 13,2 %
SZ	Autres activités de services	39,6	40,5	+ 2,4 %
	Activités diverses et non classées	0,5	0,5	+ 1,6 %
	TOTAL	1 561,9	1 487,8	- 4,7 %
	Industrie	84,6	81,0	- 4,3 %
	Construction	166,3	155,6	- 6,5 %
	Tertiaire	1 311,0	1 251,2	- 4,6 %

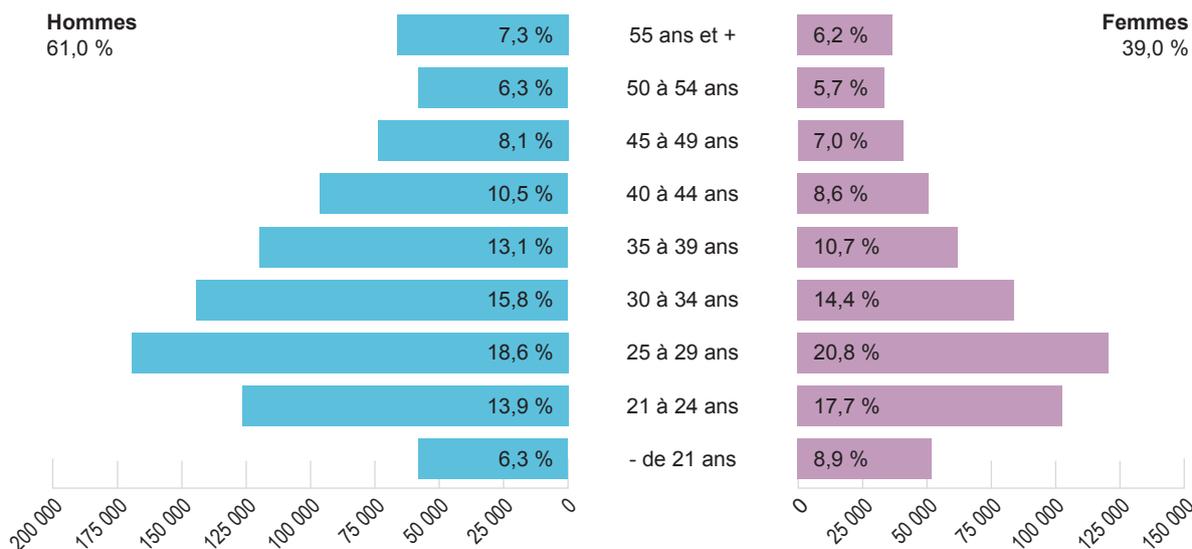
En milliers

Source : Urssaf

La grande majorité des secteurs voit son nombre de DPAE en CDI diminuer. Sur un an, cette baisse touche tous les grands secteurs : la construction (- 6,5 %), le tertiaire (- 4,6 %) et l'industrie (- 4,3 %).

Dans le détail, les baisses les plus notables parmi les grands utilisateurs sont dans les activités informatiques (- 15,6 % sur un an, principalement dans les Yvelines, les Hauts-de-Seine et le Val-d'Oise) et les activités de conseil (- 10,5 %, du fait de baisses marquées dans le Val-de-Marne et les Yvelines). L'hébergement et la restauration conservent leur place de secteurs les plus pourvoyeurs d'embauches en CDI malgré un repli de 5,1 %. À l'inverse, le transport (+ 3,4 %) et les activités de soutien (+ 2,1 %) ont plus embauché en CDI qu'en 2023.

Répartition des DPAE en CDI par sexe et âge

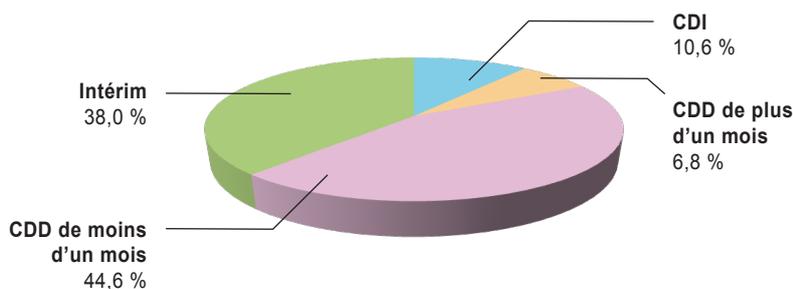


Source : Urssaf

Tout type de contrat considéré, les embauches par sexe se répartissent de façon assez stable dans le temps. En 2024, 57,6 % des DPAE correspondent à l'embauche de salariés masculins et 42,4 % de salariées féminines. Alors que la part des embauches féminines avait augmenté durant cinq années consécutives, elle se replie légèrement en 2024 (- 0,3 point).

Les tranches des 21-24 ans et des 25-29 ans concentrent près d'un tiers des DPAE. Cette prédominance est encore plus marquée dans les CDI, où l'âge médian des embauches s'établit à 32 ans (stable sur un an). Pour ce type de contrat, les 25-29 ans représentent 18,6 % des embauches chez les hommes et 20,8 % des embauches chez les femmes. Les déclarations d'embauche des plus de 55 ans sont caractérisées par une part de DPAE plus importante en CDD (soit 12,3 % du total des DPAE) qu'en CDI (6,9 %).

Répartition des DPAE par type de contrat



Source : Urssaf

La part des CDI dans le total des DPAE représente 10,6 % de l'ensemble des contrats. Elle est en baisse suite à la forte dynamique des contrats les plus précaires. Le nombre de DPAE en CDI s'élève à 1,488 million en 2024 et affiche une baisse de 4,7 %. C'est la seconde année que les embauches en contrat à durée indéterminée se contractent après le record de 2022.

Les embauches en CDD de plus d'un mois sont en timide hausse de 0,3 % sous l'effet d'un bond durant le mois de juillet, lié aux embauches effectuées dans le cadre des Jeux Olympiques. Sans cet événement, le nombre de contrats aurait connu un recul.

Le type de contrat le plus utilisé demeure le CDD de courte durée (contrat inférieur à un mois). Il représente plus de 6,3 millions de DPAE, soit 44,6 % de l'ensemble des DPAE, contre 45,4 % un an plus tôt. Les CDD de courte durée progressent de 0,6 % alors que la dynamique était très soutenue l'année précédente.

L'intérim, de son côté, progresse de 7,5 % sur un an. Le niveau de DPAE intérimaires atteint son niveau le plus élevé depuis le début de la série.

Les exonérations de cotisations

Répartition et évolution des exonérations par département

	2023	2024	Poids département
Paris	2 185,0	2 213,6	29,4 %
Seine-et-Marne	754,9	760,7	10,1 %
Yvelines	598,5	603,1	8,0 %
Essonne	621,2	634,9	8,4 %
Hauts-de-Seine	1 030,8	1 045,1	13,9 %
Seine-Saint-Denis	927,6	949,5	12,6 %
Val-de-Marne	676,3	686,0	9,1 %
Val-d'Oise	616,5	636,4	8,5 %
Île-de-France	7 410,8	7 529,3	100,0 %

En millions d'€

Source : Urssaf

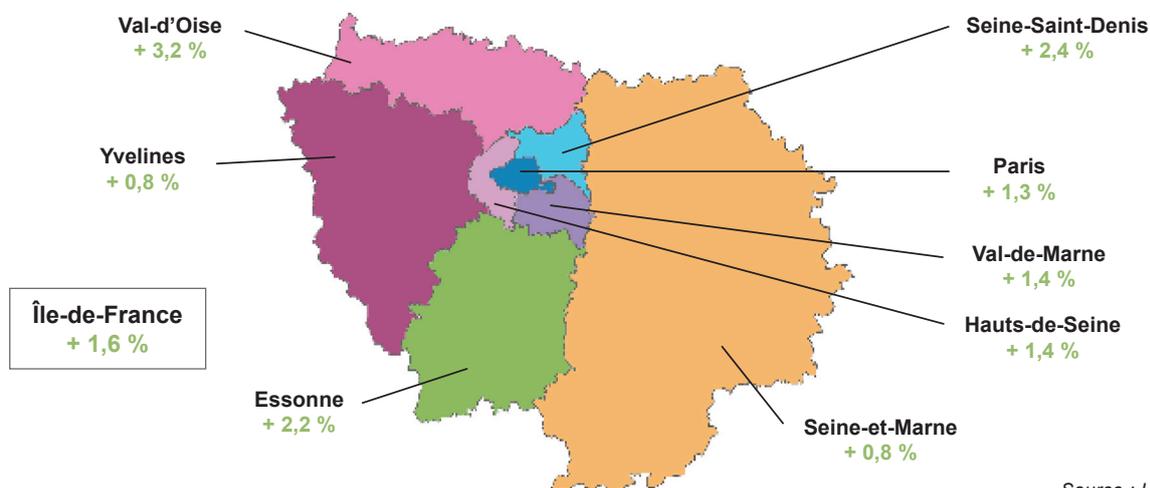
Le montant total des exonérations au titre de l'année 2024 s'élève à 7,529 milliards d'euros pour l'ensemble des départements d'Île-de-France, soit une augmentation de 1,6 % par rapport au montant de 2023.

Le montant total exonéré représente 2,7 % de la totalité de l'assiette salariale calculée sur les secteurs privé et public de la région parisienne.

Les exonérations sont en hausse de 119 millions d'euros en 2024 par rapport à 2023. La dynamique des salaires durant l'année 2024 expliquent en majorité cette progression de 1,6 %. En effet, en 2024, la masse salariale a progressé (+ 3,5 % sur un an cumulé), ce qui a eu pour conséquence d'augmenter l'assiette des exonérations.

Ainsi, les mesures générales d'encouragement à la création d'emplois (+ 97,4 millions d'euros par rapport à 2023) et les mesures en faveur de l'emploi de publics particuliers (+ 27,3 millions d'euros) affichent des hausses. À l'inverse, les mesures en faveur de secteurs particuliers (- 6,2 millions d'euros) et les mesures en faveur de l'emploi dans certaines zones géographiques (- 0,04 million d'euros) sont, elles, en légère baisse.

Évolution annuelle des exonérations par département



Source : Urssaf

Tous les départements franciliens affichent une augmentation du montant total des exonérations. Ainsi, globalement, les exonérations au niveau départemental oscillent entre + 0,8 % et + 3,2 %.

Les montants associés à la principale mesure d'exonération, à savoir la « réduction générale », atteignent 6,240 milliards d'euros, en hausse de 1,5 % en un an. Cette hausse s'explique par la progression du SMIC. Il a en effet été revalorisé deux fois en 2024 : au 1er janvier (+ 1,13 %) et au 1er novembre (+ 2,00 %).

Contrairement aux années précédentes, l'effet tassement de l'échelle des salaires semble avoir donc moins joué en 2024. La réduction générale reste prédominante, puisque le montant exonéré représente 82,9 % du montant total des exonérations de cotisations.

Tous les départements voient leur réduction générale augmenter, particulièrement le Val-d'Oise (+ 3,0 %) et la Seine-Saint-Denis (+ 2,3 %).

Les montants associés aux exonérations sur les heures supplémentaires s'élèvent à 687 millions d'euros. La part de ces mesures représente 9,1 % du montant total exonéré en région parisienne en 2024.

L'exonération sur compte épargne temps est de nouveau en forte progression (+ 11,5 %) après une année moins dynamique en 2023. Depuis sa création, cette exonération d'un montant de 46 millions, a progressé d'année en année. Elle n'est pas compensée par l'État.

L'exonération sur l'abondement au forfait social n'a pas été reconduite en 2024. En 2023, elle avait représenté 16 millions d'euros.

Globalement, les mesures générales d'encouragement à la création d'emplois, à la RTT et au pouvoir d'achat représentent 92,7 % du montant total exonéré.

Les exonérations liées aux mesures en faveur de l'emploi de publics particuliers s'élèvent à 316 millions d'euros en 2024, en progression de 9,5 % par rapport à 2023. Les principales mesures associées à ce domaine concernent les contrats d'apprentissage. Elles s'élèvent à 278 millions d'euros, en augmentation de 10,1 % sur un an. Cette hausse est un peu plus élevée pour les contrats d'apprentissage du secteur public (+ 16,4 %). Ces mesures sur les contrats d'apprentissage ne représentent que 3,7 % du montant total des exonérations de cotisations en Île-de-France.

Les montants des exonérations liées aux mesures en faveur de l'emploi dans certaines zones géographiques sont faibles, soit moins de 1,1 million d'euros, en baisse de 3,1 % par rapport à 2023. 63,8 % du montant relatif à ces exonérations concerne les zones franches urbaines (ZFU). Compte tenu de la nature dégressive de cette mesure et de sa fin programmée au 31 décembre 2025, le montant de cette exonération diminue de 9,2 % sur un an.

Le montant total exonéré relatif aux mesures en faveur des services à la personne s'élève à 97 millions d'euros (+ 3,7 % sur un an). Dans le même temps, l'exonération pour les Jeunes entreprises innovantes (123 millions d'euros) est en diminution de 5,5 % en un an.

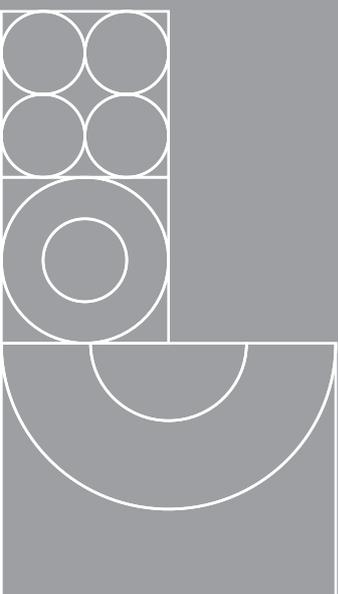
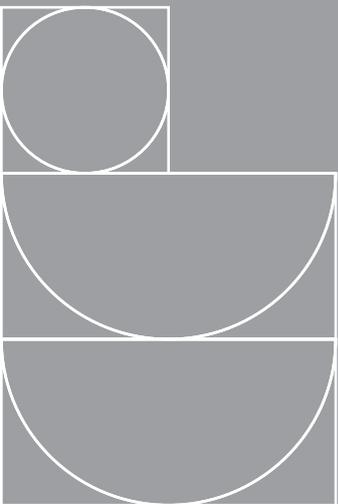
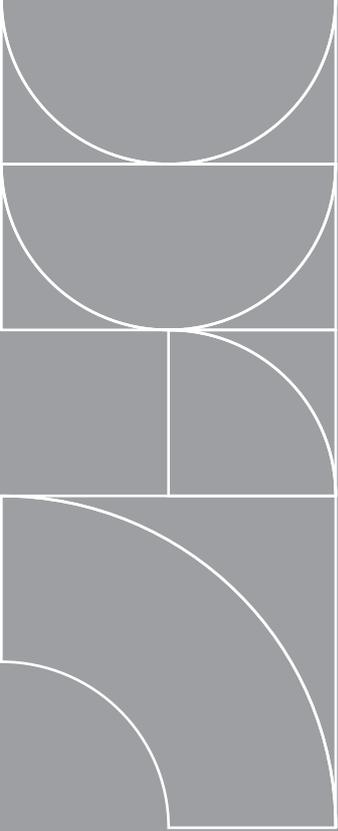
Pour cette dernière exonération, la diminution est importante dans les Yvelines (- 16,7 %) et en Seine-et-Marne (- 13,3 %), alors que le montant augmente fortement dans le Val-d'Oise (+ 20,2 %) et en Essonne (+ 7,3 %). Ces fortes variations proviennent du nombre restreint d'entreprises utilisant cette exonération.

En 2024, 97,6 % du montant total des exonérations fait l'objet d'une compensation par l'État (en baisse de 0,1 point par rapport à 2023).

Répartition des exonérations par mesure

Principales mesures d'exonérations	Cotisations exonérées (en millions d'€)	Evolution 2024/2023
Allègement général	6 240,2	+ 1,5 %
Réduction salariale heures supplémentaires	518,6	+ 2,7 %
Contrat d'apprentissage secteur privé	226,6	+ 8,8 %
Déduction patronale heures supplémentaires	168,5	+ 0,5 %
Jeunes entreprises innovantes	123,5	- 5,5 %
Aide à domicile	93,9	+ 4,0 %
Contrat d'apprentissage secteur public	51,6	+ 16,4 %
Exonération sur compte épargne temps	45,9	+ 11,5 %
Maîtres et documentalistes enseignants privé	20,1	+ 6,7 %
Exonérations armement maritime	8,0	- 26,0 %
Somme des autres exonérations	32,3	- 30,8 %
Total des exonérations	7 529,3	+ 1,6 %

Source : Urssaf

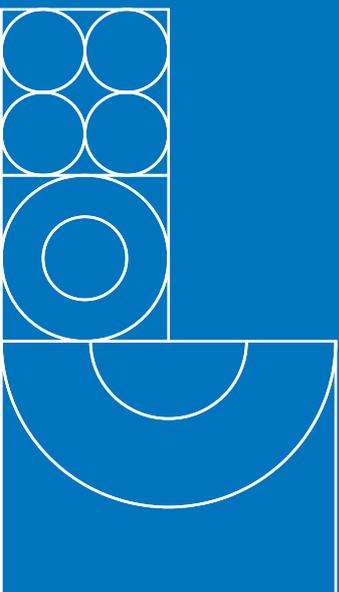
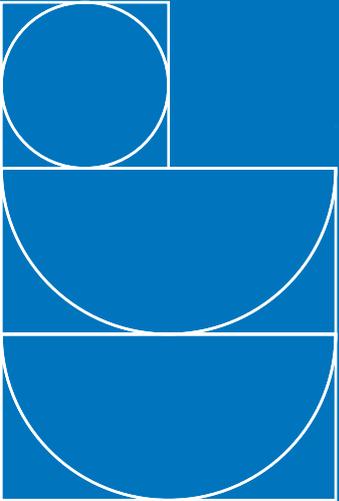
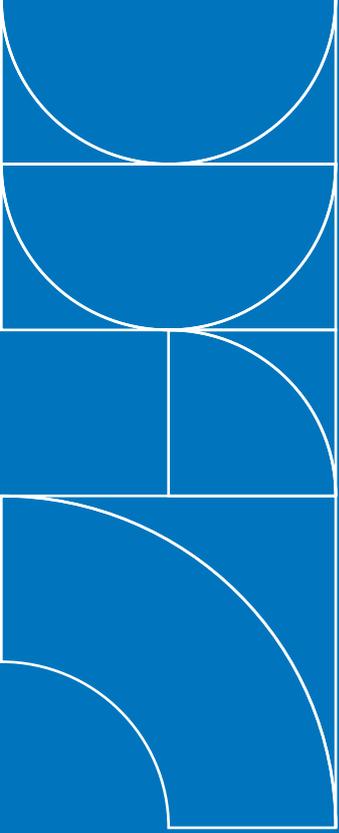


A woman with dark hair in a bun, wearing glasses and a dark blazer over a white lace top, is seated at a desk. She is looking down at a laptop and a stack of papers. In the background, two other people are blurred, suggesting a busy office environment. The lighting is bright, likely from large windows.

Chiffres départementaux

**Zoom sur
les thèmes de l'emploi
et des exonérations**

Paris

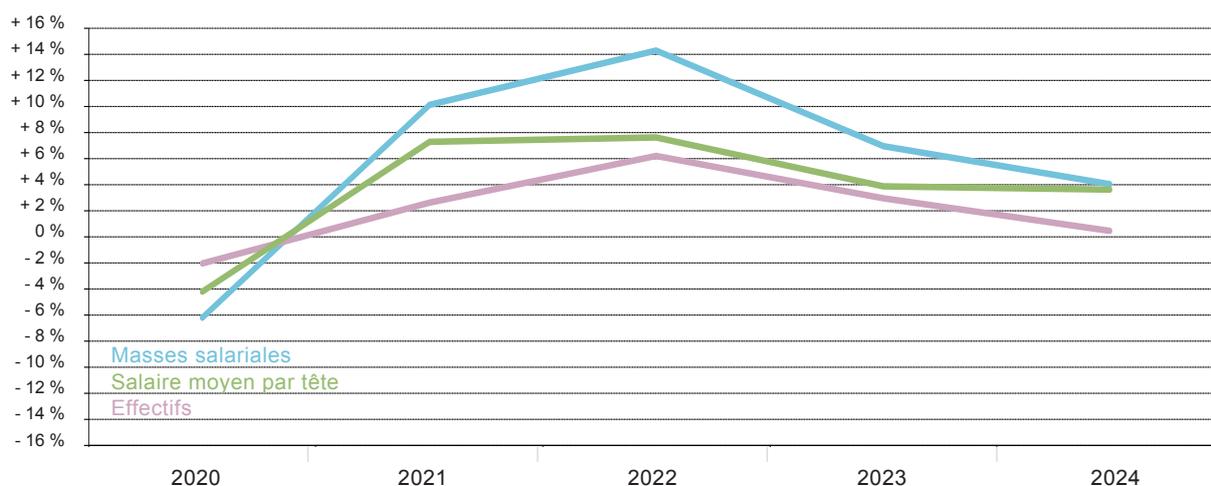


Les établissements, effectifs et masses salariales

	Niveau 2024	Évolution annuelle					Évolution sur 5 ans 2024/2019
		2020	2021	2022	2023	2024	
Masse salariale (en millions d'€)	84 350	- 6,2 %	+ 10,1 %	+ 14,3 %	+ 7,0 %	+ 4,0 %	+ 31,3 %
Effectifs salariés (en milliers)	1 632,1	- 2,0 %	+ 2,6 %	+ 6,2 %	+ 3,0 %	+ 0,4 %	+ 10,3 %
Salaire moyen par tête (SMPT en €)	4 307	- 4,2 %	+ 7,3 %	+ 7,6 %	+ 3,9 %	+ 3,6 %	+ 19,0 %
Établissements	164 289	+ 0,0 %	+ 3,0 %	+ 1,2 %	- 0,3 %	- 0,1 %	+ 4,0 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Évolution en glissement annuel des effectifs, masses salariales et du salaire moyen par tête



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Répartition par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		Établissements		Effectifs (en milliers)		Masses salariales (en millions d'€)	
		2024	Évolution 2024/2023	2024	Évolution 2024/2023	2024	Évolution 2024/2023
BZ	Industries extractives	11	- 15,4 %	1,3	+ 1,9 %	101	+ 9,2 %
CA	Industries agro-alimentaires	1 612	+ 1,6 %	15,8	+ 3,7 %	491	+ 6,2 %
CB	Habillement, textile et cuir	747	+ 1,1 %	10,4	+ 1,5 %	588	+ 5,8 %
CC	Bois et papier	257	- 1,2 %	1,8	- 5,3 %	84	+ 0,2 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0	-	0,0	-	0	-
CE	Industrie chimique	150	+ 3,4 %	3,9	+ 6,2 %	317	+ 8,2 %
CF	Industrie pharmaceutique	24	- 11,1 %	2,2	+ 2,3 %	238	+ 4,4 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	83	+ 2,5 %	1,1	- 10,6 %	76	- 4,6 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	76	- 9,5 %	0,7	- 0,2 %	41	+ 2,0 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	68	+ 19,3 %	0,8	- 2,0 %	52	+ 0,9 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	43	+ 0,0 %	0,6	+ 0,9 %	32	+ 3,8 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	40	- 4,8 %	0,3	+ 0,0 %	17	+ 3,4 %
CL	Fabrication de matériels de transport	25	- 7,4 %	0,8	- 3,1 %	79	- 1,1 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	919	+ 0,3 %	8,0	+ 3,5 %	389	+ 5,6 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	135	+ 7,1 %	6,7	+ 3,3 %	489	+ 7,5 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	73	- 7,6 %	1,9	+ 5,7 %	90	+ 7,0 %
FZ	Construction	6 981	- 0,9 %	38,8	- 1,6 %	1 242	- 1,0 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	24 301	- 1,4 %	189,1	+ 0,4 %	8 127	+ 3,7 %
HZ	Transports et entreposage	2 523	- 0,9 %	69,7	- 0,6 %	3 080	+ 5,3 %
IZ	Hébergement et restauration	18 138	+ 1,8 %	181,6	+ 2,1 %	5 215	+ 4,5 %
JA	Édition et audiovisuel	6 794	- 1,0 %	84,4	- 2,3 %	5 252	+ 0,6 %
JB	Télécommunications	306	- 9,7 %	17,0	- 2,8 %	937	- 1,5 %
JC	Activités informatiques	8 038	+ 3,8 %	121,2	+ 0,2 %	8 535	+ 4,4 %
KZ	Activités financières et d'assurance	8 539	+ 1,4 %	146,4	+ 1,8 %	14 007	+ 5,2 %
LZ	Activités immobilières	6 421	- 2,5 %	38,3	- 1,9 %	1 925	- 0,3 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	23 147	+ 0,9 %	190,0	+ 0,8 %	12 949	+ 3,8 %
MB	Recherche et développement	550	- 0,7 %	12,1	+ 2,0 %	759	+ 3,9 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	4 150	+ 0,9 %	40,1	+ 0,7 %	2 531	+ 3,3 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	25 967	- 1,6 %	185,0	- 1,8 %	6 999	+ 2,3 %
OZ	Administration publique	143	- 4,0 %	17,5	+ 0,4 %	1 081	+ 27,9 %
PZ	Enseignement	3 112	+ 1,2 %	44,3	+ 1,6 %	1 431	+ 2,7 %
QA	Activités pour la santé humaine	3 593	- 0,3 %	37,1	+ 2,3 %	1 428	+ 3,8 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	2 315	- 0,1 %	61,1	+ 1,5 %	1 695	+ 4,6 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	4 203	+ 2,0 %	39,1	+ 2,0 %	1 708	+ 8,1 %
SZ	Autres activités de services	10 805	- 0,6 %	63,3	+ 1,1 %	2 365	+ 4,3 %

Industrie		4 263	+ 0,9 %	56,1	+ 2,5 %	3 083	+ 5,6 %
Construction		6 981	- 0,9 %	38,8	- 1,6 %	1 242	- 1,0 %
Tertiaire		153 045	- 0,0 %	1 537,2	+ 0,4 %	80 025	+ 4,0 %
Dont	Tertiaire hors intérim	152 454	- 0,0 %	1 495,1	+ 0,7 %	78 437	+ 4,2 %
	Intérim	591	- 0,7 %	42,1	- 10,1 %	1 589	- 4,9 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Les déclarations préalables à l'embauche (DPAE)

Répartition des DPAE par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2023	2024	Évolution 2024/2023
BZ	Industries extractives	0,1	0,1	+ 7,4 %
CA	Industries agro-alimentaires	14,7	15,1	+ 2,8 %
CB	Habillement, textile et cuir	5,9	5,4	- 8,1 %
CC	Bois et papier	0,7	0,6	- 10,6 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,0	0,0	-
CE	Industrie chimique	1,1	1,1	- 0,5 %
CF	Industrie pharmaceutique	0,5	0,3	- 30,2 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	0,3	0,2	- 8,9 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	0,3	0,3	+ 10,2 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	0,2	0,2	- 12,5 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	0,2	0,1	- 24,4 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0,1	0,1	+ 23,8 %
CL	Fabrication de matériels de transport	0,9	0,2	- 76,5 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	3,6	3,2	- 12,5 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	1,6	1,5	- 10,9 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	0,6	0,6	+ 7,0 %
FZ	Construction	36,5	33,5	- 8,3 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	152,9	147,8	- 3,3 %
HZ	Transports et entreposage	66,8	105,9	+ 58,6 %
IZ	Hébergement et restauration	818,9	821,3	+ 0,3 %
JA	Édition et audiovisuel	770,9	716,1	- 7,1 %
JB	Télécommunications	5,0	4,5	- 8,3 %
JC	Activités informatiques	45,2	44,5	- 1,5 %
KZ	Activités financières et d'assurance	39,9	36,8	- 7,7 %
LZ	Activités immobilières	19,8	16,6	- 15,9 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	107,3	107,3	+ 0,0 %
MB	Recherche et développement	8,0	6,9	- 13,4 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	154,1	103,2	- 33,0 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	2 341,5	2 179,7	- 6,9 %
OZ	Administration publique	16,2	16,6	+ 2,0 %
PZ	Enseignement	81,3	82,7	+ 1,7 %
QA	Activités pour la santé humaine	163,5	138,3	- 15,4 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	126,9	135,7	+ 7,0 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	478,5	484,6	+ 1,3 %
SZ	Autres activités de services	56,7	58,9	+ 3,9 %
	Activités diverses et non classées	1,2	1,1	- 7,7 %
TOTAL		5 521,5	5 271,1	- 4,5 %
Industrie		30,6	29,0	- 5,2 %
Construction		36,5	33,5	- 8,3 %
Tertiaire		5 454,4	5 208,6	- 4,5 %
Dont	Tertiaire hors intérim	3 607,2	3 532,1	- 2,1 %
	Intérim	1 847,2	1 676,5	- 9,2 %

En milliers

Source : Urssaf

Répartition des DPAE en CDI par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2023	2024	Évolution 2024/2023
BZ	Industries extractives	0,1	0,1	+ 11,3 %
CA	Industries agro-alimentaires	9,2	9,7	+ 5,6 %
CB	Habillement, textile et cuir	2,5	2,2	- 13,1 %
CC	Bois et papier	0,4	0,3	- 10,8 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,0	0,0	-
CE	Industrie chimique	0,7	0,6	- 14,9 %
CF	Industrie pharmaceutique	0,3	0,2	- 39,7 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	0,2	0,1	- 27,0 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	0,2	0,2	+ 7,3 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	0,2	0,1	- 14,0 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	0,1	0,1	- 33,9 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0,1	0,1	+ 36,0 %
CL	Fabrication de matériels de transport	0,6	0,1	- 77,2 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	1,9	1,6	- 13,9 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	1,2	1,1	- 11,1 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	0,4	0,4	+ 0,7 %
FZ	Construction	24,3	22,4	- 8,1 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	65,0	59,9	- 7,8 %
HZ	Transports et entreposage	27,3	26,7	- 2,1 %
IZ	Hébergement et restauration	134,4	127,3	- 5,3 %
JA	Édition et audiovisuel	15,0	13,1	- 12,6 %
JB	Télécommunications	2,8	2,6	- 7,3 %
JC	Activités informatiques	34,1	30,0	- 12,1 %
KZ	Activités financières et d'assurance	25,3	22,9	- 9,7 %
LZ	Activités immobilières	7,8	7,0	- 10,3 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	58,5	52,3	- 10,6 %
MB	Recherche et développement	2,0	2,1	+ 2,0 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	9,9	9,4	- 4,8 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	50,9	47,4	- 6,8 %
OZ	Administration publique	3,4	3,9	+ 14,7 %
PZ	Enseignement	8,5	8,1	- 4,8 %
QA	Activités pour la santé humaine	10,8	11,1	+ 2,8 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	16,8	16,6	- 1,5 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	7,8	6,8	- 13,3 %
SZ	Autres activités de services	19,3	20,2	+ 4,9 %
	Activités diverses et non classées	0,4	0,3	- 16,5 %
	TOTAL	542,6	507,2	- 6,5 %
	Industrie	18,1	17,0	- 5,8 %
	Construction	24,3	22,4	- 8,1 %
	Tertiaire	500,2	467,8	- 6,5 %

En milliers

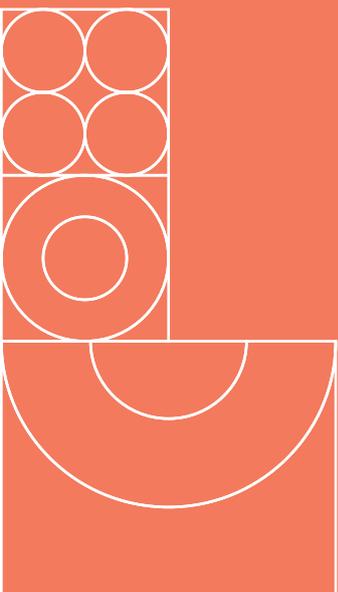
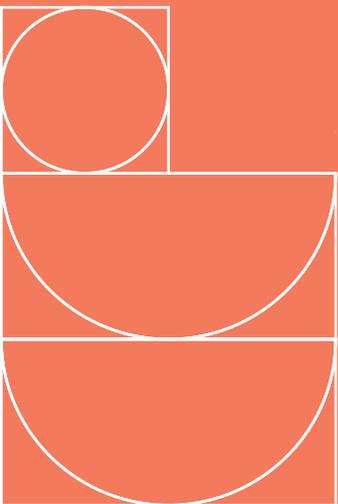
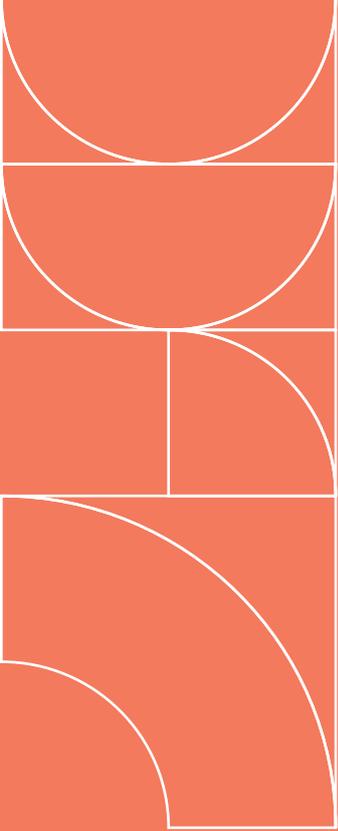
Source : Urssaf

Les exonérations

Principales mesures d'exonérations	Cotisations exonérées (en millions d'€)
Allègement général	1 750,3
Réduction salariale heures supplémentaires	177,6
Contrat d'apprentissage secteur privé	75,3
Jeunes entreprises innovantes	74,4
Déduction patronale heures supplémentaires	63,8
Contrat d'apprentissage secteur public	23,9
Aide à domicile	21,0
Exonération sur compte épargne temps	12,3
Maîtres et documentalistes enseignants privé	6,2
Aide aux chômeurs créateurs d'entreprise (ACCRE)	1,4
Somme des autres exonérations	7,5
Total des exonérations	2 213,6

Source : Urssaf

Seine-et-Marne

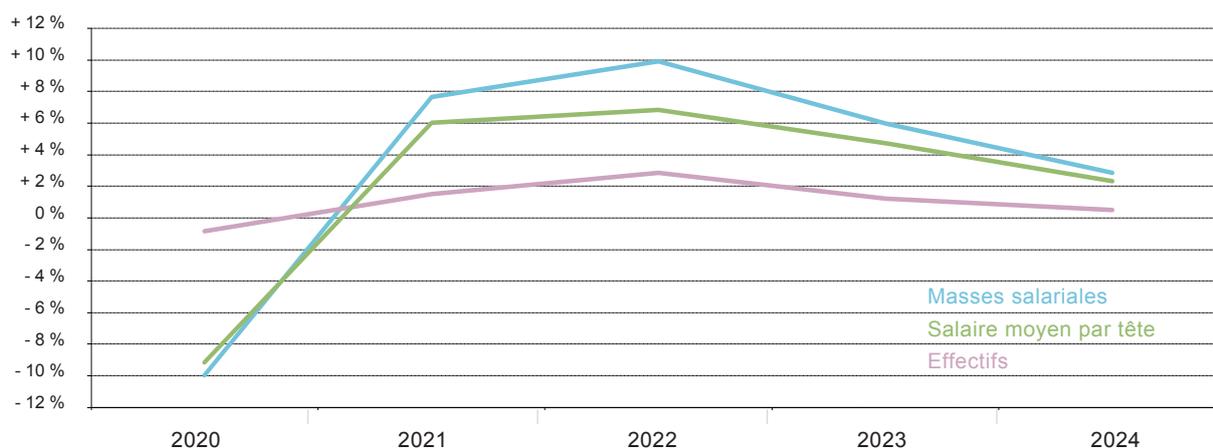


Les établissements, effectifs et masses salariales

	Niveau 2024	Évolution annuelle					Évolution sur 5 ans 2024/2019
		2020	2021	2022	2023	2024	
Masse salariale (en millions d'€)	13 628	- 10,0 %	+ 7,6 %	+ 9,9 %	+ 6,0 %	+ 2,9 %	+ 16,1 %
Effectifs salariés (en milliers)	409,0	- 0,9 %	+ 1,5 %	+ 2,8 %	+ 1,2 %	+ 0,5 %	+ 5,3 %
Salaire moyen par tête (SMPT en €)	2 777	- 9,2 %	+ 6,0 %	+ 6,9 %	+ 4,7 %	+ 2,3 %	+ 10,3 %
Établissements	34 520	+ 0,7 %	+ 4,4 %	+ 1,2 %	- 0,2 %	- 0,2 %	+ 5,9 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Évolution en glissement annuel des effectifs, masses salariales et du salaire moyen par tête



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Répartition par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		Établissements		Effectifs (en milliers)		Masses salariales (en millions d'€)	
		2024	Évolution 2024/2023	2024	Évolution 2024/2023	2024	Évolution 2024/2023
BZ	Industries extractives	43	+ 2,4 %	0,5	- 2,8 %	25	+ 3,1 %
CA	Industries agro-alimentaires	640	- 1,5 %	6,1	+ 3,4 %	170	+ 5,8 %
CB	Habillement, textile et cuir	51	+ 4,1 %	0,9	+ 6,9 %	28	+ 8,0 %
CC	Bois et papier	153	- 3,8 %	2,1	- 2,3 %	83	- 0,4 %
CD	Cokéfaction et raffinage	2	+ 0,0 %	0,5	- 0,7 %	29	+ 7,3 %
CE	Industrie chimique	55	- 5,2 %	2,2	- 6,2 %	102	- 9,2 %
CF	Industrie pharmaceutique	10	+ 11,1 %	0,4	+ 9,2 %	16	+ 11,2 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	170	- 0,6 %	4,0	- 3,5 %	168	- 1,5 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	320	- 2,1 %	5,7	- 1,3 %	230	+ 1,2 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	53	+ 0,0 %	1,6	- 0,5 %	70	+ 4,9 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	42	- 4,5 %	1,5	- 2,7 %	64	- 17,7 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	112	- 8,2 %	2,9	- 1,0 %	121	+ 3,9 %
CL	Fabrication de matériels de transport	43	+ 0,0 %	6,6	+ 8,4 %	365	+ 12,0 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	435	- 5,4 %	7,0	+ 1,4 %	328	+ 5,0 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	26	- 3,7 %	2,7	+ 1,1 %	162	+ 6,0 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	174	+ 3,6 %	4,0	- 0,8 %	140	+ 2,8 %
FZ	Construction	5 836	- 1,0 %	47,1	- 0,7 %	1 468	+ 0,5 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	7 646	- 0,4 %	79,3	+ 0,2 %	2 749	+ 2,5 %
HZ	Transports et entreposage	1 768	- 1,9 %	48,8	+ 2,0 %	1 670	+ 4,7 %
IZ	Hébergement et restauration	2 928	+ 1,6 %	25,3	+ 0,0 %	581	+ 1,8 %
JA	Édition et audiovisuel	192	+ 2,7 %	1,7	- 1,3 %	81	+ 5,4 %
JB	Télécommunications	85	- 9,6 %	1,2	- 13,5 %	47	- 9,6 %
JC	Activités informatiques	748	+ 1,8 %	3,0	- 2,8 %	118	- 1,2 %
KZ	Activités financières et d'assurance	1 376	- 2,0 %	7,4	- 1,2 %	356	- 0,0 %
LZ	Activités immobilières	819	- 4,4 %	4,3	- 10,5 %	141	- 11,2 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	2 410	+ 3,0 %	14,5	+ 0,4 %	613	+ 4,0 %
MB	Recherche et développement	19	- 17,4 %	1,2	- 1,2 %	56	- 2,7 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	508	- 0,8 %	2,7	+ 2,2 %	91	+ 6,3 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	2 213	+ 1,3 %	52,3	- 0,2 %	1 354	+ 2,5 %
OZ	Administration publique	34	+ 0,0 %	3,1	- 0,3 %	109	+ 1,7 %
PZ	Enseignement	678	+ 4,0 %	5,4	+ 3,5 %	187	+ 5,7 %
QA	Activités pour la santé humaine	1 089	- 0,2 %	10,1	+ 3,4 %	374	+ 4,5 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	832	+ 2,7 %	21,9	+ 1,4 %	599	+ 3,8 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	1 231	- 1,5 %	23,8	+ 4,5 %	769	+ 8,4 %
SZ	Autres activités de services	1 779	+ 0,5 %	7,3	- 0,4 %	162	+ 2,6 %

Industrie		2 329	- 2,3 %	48,5	+ 0,8 %	2 101	+ 3,3 %
Construction		5 836	- 1,0 %	47,1	- 0,7 %	1 468	+ 0,5 %
Tertiaire		26 355	+ 0,2 %	313,3	+ 0,7 %	10 058	+ 3,1 %
Dont	Tertiaire hors intérim	26 121	+ 0,1 %	296,7	+ 0,7 %	9 579	+ 3,3 %
	Intérim	234	+ 5,4 %	16,6	- 0,8 %	479	+ 0,7 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Les déclarations préalables à l'embauche (DPAE)

Répartition des DPAE par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2023	2024	Évolution 2024/2023
BZ	Industries extractives	0,1	0,1	- 37,5 %
CA	Industries agro-alimentaires	4,4	4,8	+ 9,4 %
CB	Habillement, textile et cuir	0,3	0,2	- 29,2 %
CC	Bois et papier	0,8	0,7	- 4,2 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,0	0,1	+ 48,7 %
CE	Industrie chimique	0,5	0,4	- 9,6 %
CF	Industrie pharmaceutique	0,1	0,1	+ 6,8 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	0,9	0,8	- 6,8 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	1,3	1,3	+ 0,6 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	0,3	0,3	+ 11,0 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	0,3	0,3	+ 2,4 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0,7	0,8	+ 15,9 %
CL	Fabrication de matériels de transport	1,2	1,1	- 7,1 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	1,9	1,9	+ 0,7 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	0,4	0,4	- 9,2 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	1,6	1,4	- 16,1 %
FZ	Construction	25,0	23,4	- 6,1 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	47,7	45,8	- 3,8 %
HZ	Transports et entreposage	22,9	23,6	+ 3,1 %
IZ	Hébergement et restauration	64,1	62,0	- 3,3 %
JA	Édition et audiovisuel	4,3	4,1	- 4,7 %
JB	Télécommunications	0,4	0,3	- 23,8 %
JC	Activités informatiques	1,0	1,1	+ 11,9 %
KZ	Activités financières et d'assurance	2,0	2,1	+ 5,6 %
LZ	Activités immobilières	6,1	6,3	+ 3,6 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	6,1	5,9	- 3,9 %
MB	Recherche et développement	0,2	0,2	- 13,3 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	13,7	10,8	- 21,2 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	626,2	655,0	+ 4,6 %
OZ	Administration publique	12,9	13,0	+ 1,3 %
PZ	Enseignement	5,5	4,6	- 15,5 %
QA	Activités pour la santé humaine	78,0	76,7	- 1,7 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	86,7	98,9	+ 14,1 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	60,5	52,0	- 14,0 %
SZ	Autres activités de services	7,2	7,2	+ 0,1 %
	Activités diverses et non classées	0,1	0,1	+ 4,0 %
	TOTAL	1 084,9	1 107,7	+ 2,1 %
	Industrie	14,6	14,6	- 0,3 %
	Construction	25,0	23,4	- 6,1 %
	Tertiaire	1 045,3	1 069,7	+ 2,3 %
Dont	Tertiaire hors intérim	488,8	485,5	- 0,7 %
	Intérim	556,6	584,2	+ 5,0 %

En milliers

Source : Urssaf

Répartition des DPAE en CDI par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2023	2024	Évolution 2024/2023
BZ	Industries extractives	0,1	0,0	- 50,0 %
CA	Industries agro-alimentaires	2,1	2,4	+ 12,2 %
CB	Habillement, textile et cuir	0,1	0,1	- 44,4 %
CC	Bois et papier	0,2	0,2	- 9,8 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,0	0,0	+ 65,2 %
CE	Industrie chimique	0,3	0,2	- 11,6 %
CF	Industrie pharmaceutique	0,1	0,1	+ 8,2 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	0,4	0,4	- 11,7 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	0,9	0,9	+ 0,4 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	0,2	0,2	+ 4,9 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	0,2	0,2	+ 4,7 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0,4	0,5	+ 29,9 %
CL	Fabrication de matériels de transport	1,0	0,9	- 13,4 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	1,2	1,2	+ 1,5 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	0,2	0,2	- 8,1 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	1,2	0,9	- 21,1 %
FZ	Construction	16,4	15,3	- 6,3 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	22,8	22,2	- 2,6 %
HZ	Transports et entreposage	13,0	14,2	+ 9,2 %
IZ	Hébergement et restauration	18,9	18,0	- 4,7 %
JA	Édition et audiovisuel	0,3	0,3	+ 1,6 %
JB	Télécommunications	0,2	0,2	- 26,7 %
JC	Activités informatiques	0,7	0,7	+ 12,1 %
KZ	Activités financières et d'assurance	1,1	1,1	- 7,2 %
LZ	Activités immobilières	0,9	0,9	- 4,7 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	3,6	3,4	- 6,3 %
MB	Recherche et développement	0,1	0,1	- 24,2 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	0,8	0,7	- 5,6 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	11,1	11,3	+ 2,1 %
OZ	Administration publique	0,9	0,8	- 6,0 %
PZ	Enseignement	1,0	1,1	+ 11,8 %
QA	Activités pour la santé humaine	2,5	2,6	+ 1,3 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	5,6	5,9	+ 6,6 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	4,6	3,0	- 33,1 %
SZ	Autres activités de services	2,1	2,2	+ 0,1 %
	Activités diverses et non classées	0,0	0,0	+ 54,5 %
	TOTAL	115,2	112,5	- 2,3 %
	Industrie	8,6	8,4	- 1,8 %
	Construction	16,4	15,3	- 6,3 %
	Tertiaire	90,2	88,7	- 1,7 %

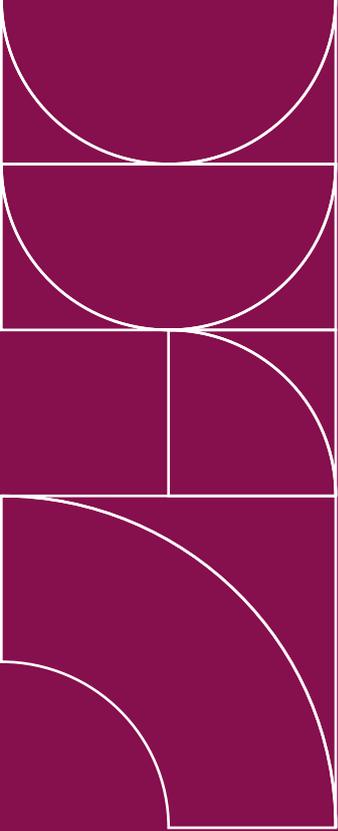
En milliers

Source : Urssaf

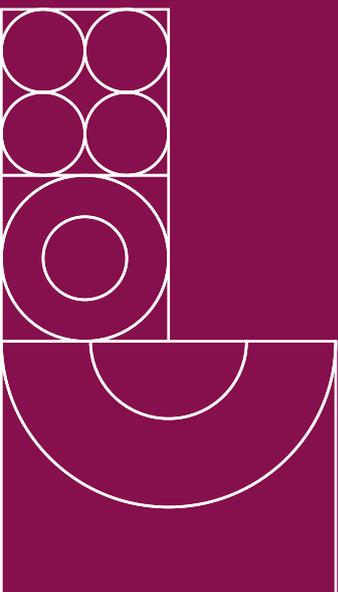
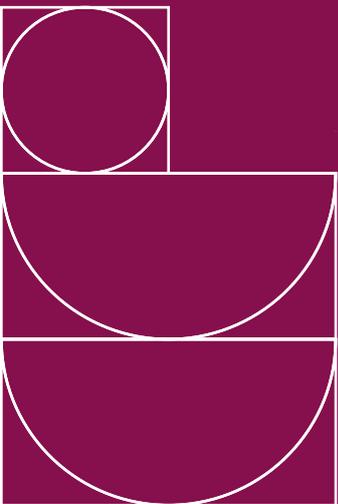
Les exonérations

Principales mesures d'exonérations	Cotisations exonérées (en millions d'€)
Allègement général	660,2
Réduction salariale heures supplémentaires	49,6
Déduction patronale heures supplémentaires	17,1
Contrat d'apprentissage secteur privé	14,4
Aide à domicile	11,4
Contrat d'accompagnement dans l'emploi	2,2
Contrat d'apprentissage secteur public	2,1
Exonération sur compte épargne temps	1,2
Jeunes entreprises innovantes	0,9
Maîtres et documentalistes enseignants privé	0,4
Somme des autres exonérations	1,1
Total des exonérations	760,7

Source : Urssaf



Yvelines

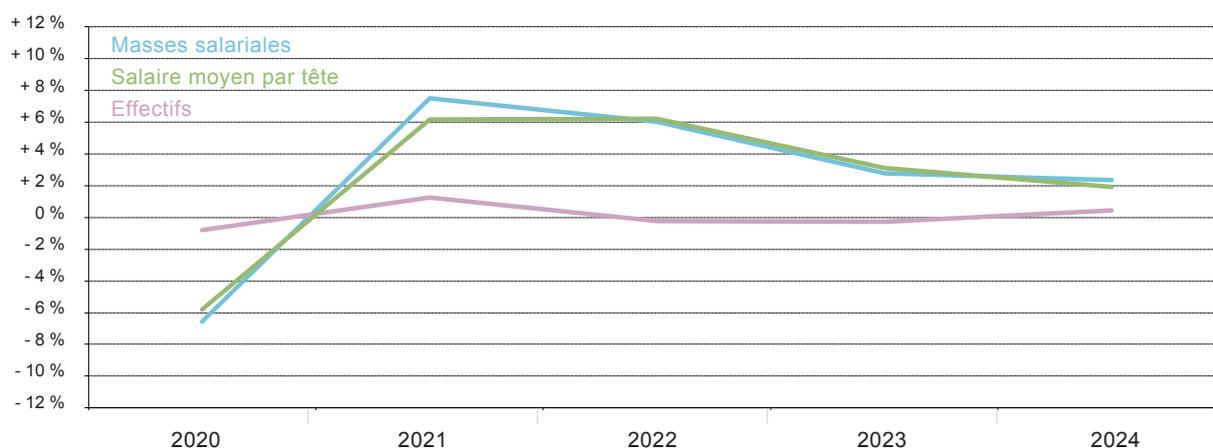


Les établissements, effectifs et masses salariales

	Niveau 2024	Évolution annuelle					Évolution sur 5 ans 2024/2019
		2020	2021	2022	2023	2024	
Masse salariale (en millions d'€)	17 626	- 6,6 %	+ 7,5 %	+ 6,0 %	+ 2,8 %	+ 2,4 %	+ 12,1 %
Effectifs salariés (en milliers)	417,0	- 0,8 %	+ 1,3 %	- 0,2 %	- 0,3 %	+ 0,4 %	+ 0,4 %
Salaire moyen par tête (SMPT en €)	3 523	- 5,8 %	+ 6,2 %	+ 6,2 %	+ 3,1 %	+ 1,9 %	+ 11,6 %
Établissements	35 264	+ 1,5 %	+ 3,3 %	+ 0,6 %	- 0,7 %	- 0,2 %	+ 4,5 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Évolution en glissement annuel des effectifs, masses salariales et du salaire moyen par tête



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Répartition par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		Établissements		Effectifs (en milliers)		Masses salariales (en millions d'€)	
		2024	Évolution 2024/2023	2024	Évolution 2024/2023	2024	Évolution 2024/2023
BZ	Industries extractives	10	+ 0,0 %	0,1	- 11,9 %	3	- 5,3 %
CA	Industries agro-alimentaires	617	+ 0,5 %	5,2	+ 1,3 %	131	+ 3,8 %
CB	Habillement, textile et cuir	40	- 7,0 %	0,2	- 20,5 %	8	- 4,2 %
CC	Bois et papier	79	+ 0,0 %	0,5	- 13,7 %	19	- 19,9 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0	-	0,0	-	0	-
CE	Industrie chimique	36	+ 2,9 %	1,8	+ 1,0 %	101	+ 4,4 %
CF	Industrie pharmaceutique	10	+ 11,1 %	0,8	+ 24,6 %	43	+ 26,0 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	89	- 1,1 %	1,9	- 3,3 %	91	- 0,3 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	184	- 3,2 %	3,8	- 0,5 %	180	+ 3,2 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	75	- 2,6 %	9,9	+ 2,5 %	692	+ 5,7 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	48	+ 9,1 %	1,5	+ 12,2 %	89	+ 17,1 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	63	- 3,1 %	3,6	- 1,3 %	238	+ 2,5 %
CL	Fabrication de matériels de transport	74	+ 13,8 %	29,9	- 2,8 %	2 124	+ 1,2 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	311	- 1,9 %	6,8	+ 2,1 %	364	+ 8,3 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,	27	- 10,0 %	2,3	- 1,2 %	125	+ 2,3 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	108	- 0,9 %	4,1	+ 1,2 %	157	+ 3,3 %
FZ	Construction	4 160	- 2,2 %	41,4	+ 0,2 %	1 574	+ 2,3 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	7 330	- 0,8 %	69,6	- 0,6 %	2 706	+ 1,1 %
HZ	Transports et entreposage	1 036	- 4,8 %	19,0	- 0,9 %	659	+ 4,2 %
IZ	Hébergement et restauration	3 088	+ 1,1 %	25,5	+ 1,2 %	666	+ 5,3 %
JA	Édition et audiovisuel	357	+ 1,7 %	6,4	+ 5,4 %	398	+ 7,7 %
JB	Télécommunications	70	- 6,7 %	2,5	- 2,3 %	139	+ 4,1 %
JC	Activités informatiques	1 446	+ 3,5 %	9,0	- 2,6 %	465	- 0,9 %
KZ	Activités financières et d'assurance	1 559	- 0,1 %	13,2	- 0,1 %	698	+ 3,3 %
LZ	Activités immobilières	1 044	- 5,9 %	4,7	- 8,4 %	169	- 7,8 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	3 867	+ 2,6 %	35,9	- 0,0 %	1 866	+ 1,1 %
MB	Recherche et développement	53	- 1,9 %	1,8	- 2,0 %	123	+ 1,2 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	622	+ 5,4 %	8,1	+ 3,9 %	385	+ 9,8 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	2 459	- 0,7 %	43,0	+ 3,2 %	1 222	+ 5,0 %
OZ	Administration publique	25	+ 0,0 %	2,9	- 0,9 %	106	+ 1,0 %
PZ	Enseignement	804	+ 0,5 %	9,6	+ 1,8 %	286	+ 5,2 %
QA	Activités pour la santé humaine	1 183	- 0,1 %	10,0	+ 2,9 %	377	+ 6,6 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	1 088	+ 2,2 %	25,7	+ 2,2 %	627	+ 3,9 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	1 207	- 0,8 %	6,7	+ 4,4 %	570	- 10,8 %
SZ	Autres activités de services	2 095	- 0,5 %	9,9	- 1,1 %	222	+ 1,1 %

Industrie		1 771	- 0,3 %	72,3	- 0,5 %	4 366	+ 3,2 %
Construction		4 160	- 2,2 %	41,4	+ 0,2 %	1 574	+ 2,3 %
Tertiaire		29 333	+ 0,1 %	303,3	+ 0,7 %	11 685	+ 2,1 %
Dont	Tertiaire hors intérim	29 209	+ 0,1 %	296,5	+ 1,0 %	11 471	+ 2,3 %
	Intérim	124	+ 2,5 %	6,8	- 10,3 %	214	- 8,9 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Les déclarations préalables à l'embauche (DPAE)

Répartition des DPAE par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2023	2024	Évolution 2024/2023
BZ	Industries extractives	0,0	0,0	- 38,5 %
CA	Industries agro-alimentaires	4,2	4,6	+ 9,9 %
CB	Habillement, textile et cuir	0,1	0,1	- 36,8 %
CC	Bois et papier	0,2	0,2	- 18,4 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,0	0,0	-
CE	Industrie chimique	0,4	0,3	- 13,3 %
CF	Industrie pharmaceutique	0,1	0,1	+ 5,3 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	0,4	0,3	- 22,5 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	1,0	1,0	- 2,5 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	1,6	1,6	- 5,0 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	0,4	0,3	- 28,2 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0,7	0,6	- 19,2 %
CL	Fabrication de matériels de transport	2,8	2,3	- 16,2 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	1,8	1,7	- 5,9 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	0,4	0,3	- 16,3 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	1,9	1,9	+ 0,2 %
FZ	Construction	17,7	17,1	- 3,6 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	42,6	41,0	- 3,8 %
HZ	Transports et entreposage	9,3	9,2	- 0,1 %
IZ	Hébergement et restauration	76,7	88,6	+ 15,5 %
JA	Édition et audiovisuel	18,7	24,1	+ 28,8 %
JB	Télécommunications	0,5	0,4	- 11,7 %
JC	Activités informatiques	3,5	3,0	- 14,9 %
KZ	Activités financières et d'assurance	3,7	3,3	- 10,1 %
LZ	Activités immobilières	2,2	2,2	+ 1,5 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	14,6	12,8	- 12,3 %
MB	Recherche et développement	1,0	1,0	- 0,3 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	16,3	16,9	+ 4,1 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	335,3	340,8	+ 1,6 %
OZ	Administration publique	14,1	13,8	- 2,2 %
PZ	Enseignement	12,6	14,0	+ 11,7 %
QA	Activités pour la santé humaine	67,3	71,2	+ 5,8 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	106,8	114,2	+ 6,9 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	51,9	59,4	+ 14,6 %
SZ	Autres activités de services	10,1	10,4	+ 2,8 %
	Activités diverses et non classées	0,0	0,1	+ 151,3 %
TOTAL		820,8	858,9	+ 4,6 %
Industrie		15,9	15,1	- 4,8 %
Construction		17,7	17,1	- 3,6 %
Tertiaire		787,2	826,6	+ 5,0 %
Dont	Tertiaire hors intérim	513,2	551,5	+ 7,5 %
	Intérim	274,0	275,1	+ 0,4 %

En milliers

Source : Urssaf

Répartition des DPAE en CDI par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2023	2024	Évolution 2024/2023
BZ	Industries extractives	0,0	0,0	- 41,7 %
CA	Industries agro-alimentaires	2,4	2,6	+ 7,5 %
CB	Habillement, textile et cuir	0,1	0,0	- 45,9 %
CC	Bois et papier	0,1	0,0	- 42,2 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,0	0,0	-
CE	Industrie chimique	0,2	0,1	- 28,6 %
CF	Industrie pharmaceutique	0,1	0,1	+ 18,6 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	0,2	0,2	- 25,8 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	0,6	0,6	- 4,3 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	1,2	1,1	- 10,5 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	0,3	0,2	- 30,8 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0,5	0,4	- 21,4 %
CL	Fabrication de matériels de transport	1,8	1,4	- 22,0 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	1,2	1,1	- 3,0 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	0,2	0,2	- 18,6 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	0,8	0,7	- 13,2 %
FZ	Construction	11,7	11,5	- 1,9 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	20,9	19,8	- 5,3 %
HZ	Transports et entreposage	4,8	4,8	+ 0,4 %
IZ	Hébergement et restauration	16,7	16,2	- 2,9 %
JA	Édition et audiovisuel	0,9	0,8	- 5,5 %
JB	Télécommunications	0,3	0,3	- 18,6 %
JC	Activités informatiques	2,5	2,0	- 22,9 %
KZ	Activités financières et d'assurance	1,9	1,8	- 8,8 %
LZ	Activités immobilières	0,9	0,9	- 2,3 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	9,5	8,0	- 15,4 %
MB	Recherche et développement	0,3	0,3	- 0,4 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	1,4	1,4	- 5,5 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	11,4	13,0	+ 13,1 %
OZ	Administration publique	0,7	0,7	+ 11,6 %
PZ	Enseignement	1,5	1,6	+ 0,1 %
QA	Activités pour la santé humaine	2,8	2,8	+ 1,2 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	7,3	7,1	- 3,3 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	1,5	1,5	+ 0,4 %
SZ	Autres activités de services	2,6	2,7	+ 3,9 %
	Activités diverses et non classées	0,0	0,0	+ 50,0 %
TOTAL		109,4	105,8	- 3,3 %
Industrie		9,6	8,7	- 9,4 %
Construction		11,7	11,5	- 1,9 %
Tertiaire		88,1	85,6	- 2,8 %

En milliers

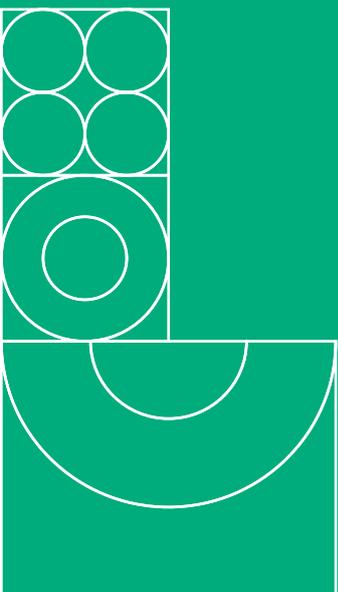
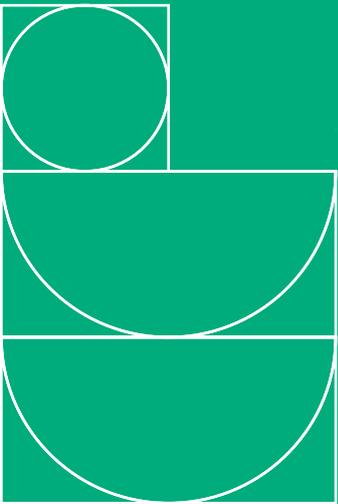
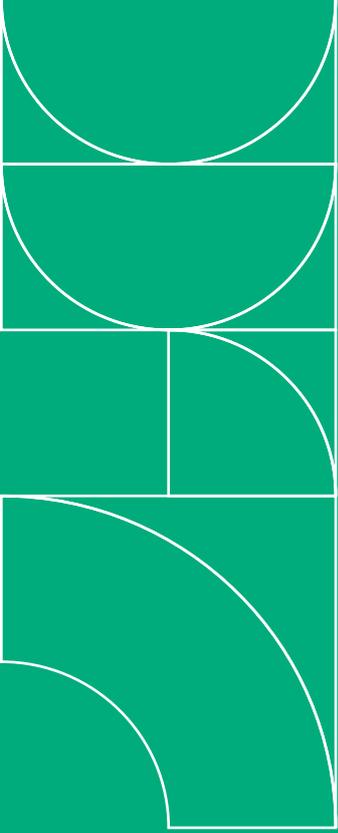
Source : Urssaf

Les exonérations

Principales mesures d'exonérations	Cotisations exonérées (en millions d'€)
Allègement général	496,4
Réduction salariale heures supplémentaires	40,1
Contrat d'apprentissage secteur privé	18,3
Déduction patronale heures supplémentaires	12,4
Aide à domicile	10,0
Maîtres et documentalistes enseignants privé	8,7
Contrat d'apprentissage secteur public	7,0
Exonération sur compte épargne temps	3,5
Jeunes entreprises innovantes	3,4
Contrat d'accompagnement dans l'emploi	1,6
Somme des autres exonérations	1,7
Total des exonérations	603,1

Source : Urssaf

Essonne

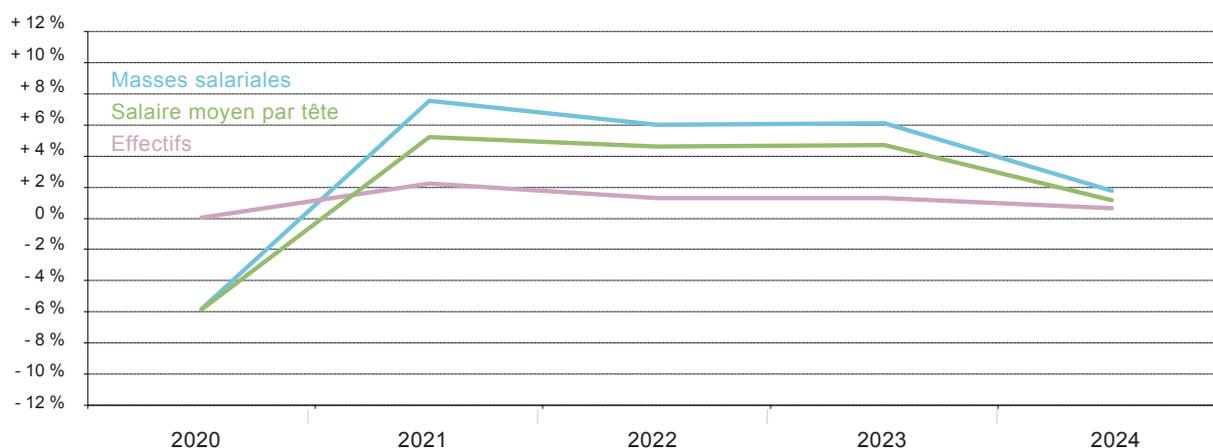


Les établissements, effectifs et masses salariales

	Niveau 2024	Évolution annuelle					Évolution sur 5 ans 2024/2019
		2020	2021	2022	2023	2024	
Masse salariale (en millions d'€)	14 637	- 5,8 %	+ 7,6 %	+ 6,0 %	+ 6,1 %	+ 1,8 %	+ 16,0 %
Effectifs salariés (en milliers)	381,9	+ 0,1 %	+ 2,2 %	+ 1,3 %	+ 1,3 %	+ 0,6 %	+ 5,7 %
Salaire moyen par tête (SMPT en €)	3 194	- 5,9 %	+ 5,2 %	+ 4,6 %	+ 4,7 %	+ 1,2 %	+ 9,8 %
Établissements	30 418	+ 1,1 %	+ 4,1 %	+ 1,3 %	- 0,6 %	+ 0,3 %	+ 6,2 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Évolution en glissement annuel des effectifs, masses salariales et du salaire moyen par tête



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Répartition par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		Établissements		Effectifs (en milliers)		Masses salariales (en millions d'€)	
		2024	Évolution 2024/2023	2024	Évolution 2024/2023	2024	Évolution 2024/2023
BZ	Industries extractives	8	+ 0,0 %	0,1	- 1,7 %	5	+ 3,4 %
CA	Industries agro-alimentaires	527	+ 0,6 %	5,5	+ 4,2 %	174	+ 4,7 %
CB	Habillement, textile et cuir	25	- 3,8 %	0,2	+ 13,8 %	8	+ 11,9 %
CC	Bois et papier	137	+ 0,7 %	1,9	+ 0,6 %	73	+ 0,3 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0	*	0,0	*	0	*
CE	Industrie chimique	34	- 5,6 %	1,5	- 4,0 %	82	- 1,7 %
CF	Industrie pharmaceutique	11	+ 0,0 %	1,6	+ 6,4 %	87	+ 9,4 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	87	- 2,2 %	2,4	+ 3,6 %	102	+ 5,8 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	160	- 5,3 %	2,3	- 2,7 %	94	+ 0,2 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	113	+ 1,8 %	12,1	+ 4,7 %	762	+ 7,8 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	33	- 2,9 %	1,2	- 5,2 %	66	- 1,5 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	66	- 4,3 %	1,4	+ 0,4 %	64	- 0,5 %
CL	Fabrication de matériels de transport	29	+ 7,4 %	5,0	+ 3,7 %	294	+ 6,3 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	297	+ 0,0 %	4,1	+ 7,0 %	194	+ 9,9 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	18	- 5,3 %	1,8	+ 1,5 %	119	+ 6,5 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	140	+ 6,1 %	3,4	+ 1,7 %	127	+ 3,2 %
FZ	Construction	4 983	- 0,6 %	40,1	- 0,7 %	1 259	+ 0,1 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	6 406	+ 0,2 %	68,0	- 0,1 %	2 638	+ 2,3 %
HZ	Transports et entreposage	1 545	- 0,5 %	39,7	+ 3,3 %	1 301	+ 6,1 %
IZ	Hébergement et restauration	2 320	+ 1,0 %	17,0	+ 1,4 %	385	+ 4,8 %
JA	Édition et audiovisuel	245	+ 0,8 %	1,9	- 1,4 %	111	+ 2,7 %
JB	Télécommunications	60	+ 1,7 %	3,5	- 7,1 %	252	- 9,0 %
JC	Activités informatiques	934	+ 1,4 %	9,5	- 3,6 %	716	- 4,7 %
KZ	Activités financières et d'assurance	1 182	+ 0,5 %	8,6	- 1,1 %	445	+ 3,3 %
LZ	Activités immobilières	719	- 6,1 %	3,4	- 5,7 %	126	- 3,4 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	2 374	+ 2,7 %	22,7	+ 2,6 %	1 139	+ 1,8 %
MB	Recherche et développement	146	+ 2,8 %	14,9	- 4,4 %	868	- 6,8 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	449	+ 3,9 %	2,6	- 1,1 %	109	+ 9,1 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	2 084	- 0,6 %	52,1	- 0,3 %	1 465	- 0,2 %
OZ	Administration publique	27	+ 0,0 %	2,3	+ 3,4 %	80	+ 3,9 %
PZ	Enseignement	579	+ 4,1 %	5,0	+ 1,7 %	130	+ 2,9 %
QA	Activités pour la santé humaine	996	+ 0,8 %	10,7	+ 2,9 %	407	+ 4,9 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	822	+ 3,3 %	21,0	+ 1,4 %	587	+ 3,6 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	1 107	- 0,2 %	6,4	+ 5,0 %	176	+ 8,6 %
SZ	Autres activités de services	1 755	- 0,9 %	7,9	+ 2,0 %	191	+ 5,0 %

Industrie		1 685	- 0,2 %	44,5	+ 3,0 %	2 252	+ 5,7 %
Construction		4 983	- 0,6 %	40,1	- 0,7 %	1 259	+ 0,1 %
Tertiaire		23 750	+ 0,5 %	297,3	+ 0,5 %	11 126	+ 1,2 %
Dont	Tertiaire hors intérim	23 602	+ 0,5 %	286,7	+ 0,7 %	10 810	+ 1,4 %
	Intérim	148	+ 2,8 %	10,6	- 5,9 %	315	- 4,0 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Les déclarations préalables à l'embauche (DPAE)

Répartition des DPAE par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2023	2024	Évolution 2024/2023
BZ	Industries extractives	0,0	0,0	- 26,9 %
CA	Industries agro-alimentaires	3,8	3,4	- 9,3 %
CB	Habillement, textile et cuir	0,1	0,1	+ 7,2 %
CC	Bois et papier	0,5	0,5	+ 0,8 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,0	0,0	-
CE	Industrie chimique	0,3	0,3	- 4,9 %
CF	Industrie pharmaceutique	0,3	0,4	+ 18,8 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	0,5	0,4	- 4,2 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	0,6	0,7	+ 9,5 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	2,2	2,6	+ 19,5 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	0,2	0,2	+ 7,0 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0,3	0,3	- 9,2 %
CL	Fabrication de matériels de transport	0,9	0,9	+ 3,0 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	1,3	1,2	- 9,3 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	0,2	0,2	+ 1,8 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	1,8	1,8	- 0,6 %
FZ	Construction	23,2	22,9	- 1,2 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	35,9	35,1	- 2,2 %
HZ	Transports et entreposage	21,2	25,0	+ 17,8 %
IZ	Hébergement et restauration	44,5	43,5	- 2,4 %
JA	Édition et audiovisuel	6,7	6,3	- 5,7 %
JB	Télécommunications	0,4	0,3	- 24,0 %
JC	Activités informatiques	2,5	2,3	- 10,2 %
KZ	Activités financières et d'assurance	2,1	2,0	- 1,2 %
LZ	Activités immobilières	1,3	1,2	- 8,7 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	7,8	8,0	+ 2,4 %
MB	Recherche et développement	3,3	3,3	- 1,0 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	1,4	1,5	+ 6,9 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	434,8	438,0	+ 0,7 %
OZ	Administration publique	15,1	14,9	- 1,1 %
PZ	Enseignement	7,1	8,2	+ 15,4 %
QA	Activités pour la santé humaine	77,8	74,2	- 4,6 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	77,6	86,5	+ 11,4 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	78,6	81,6	+ 3,8 %
SZ	Autres activités de services	6,8	7,0	+ 2,5 %
	Activités diverses et non classées	0,0	0,0	+ 35,7 %
TOTAL		861,4	875,0	+ 1,6 %
Industrie		13,0	13,0	+ 0,3 %
Construction		23,2	22,9	- 1,2 %
Tertiaire		825,1	839,0	+ 1,7 %
Dont	Tertiaire hors intérim	476,1	492,3	+ 3,4 %
	Intérim	349,0	346,7	- 0,7 %

En milliers

Source : Urssaf

Répartition des DPAE en CDI par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2023	2024	Évolution 2024/2023
BZ	Industries extractives	0,0	0,0	- 42,9 %
CA	Industries agro-alimentaires	2,3	2,0	- 12,5 %
CB	Habillement, textile et cuir	0,0	0,0	- 11,9 %
CC	Bois et papier	0,3	0,3	+ 6,0 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,0	0,0	-
CE	Industrie chimique	0,2	0,2	- 1,2 %
CF	Industrie pharmaceutique	0,2	0,2	- 2,2 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	0,3	0,3	+ 0,9 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	0,4	0,4	+ 5,2 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	1,5	1,8	+ 20,0 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	0,1	0,2	+ 10,5 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0,2	0,2	+ 7,8 %
CL	Fabrication de matériels de transport	0,6	0,6	+ 2,0 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	0,9	0,7	- 18,8 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	0,1	0,1	+ 4,2 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	0,9	1,0	+ 10,8 %
FZ	Construction	15,4	14,7	- 4,8 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	19,0	19,2	+ 0,6 %
HZ	Transports et entreposage	11,5	15,8	+ 37,5 %
IZ	Hébergement et restauration	12,7	12,3	- 3,8 %
JA	Édition et audiovisuel	0,5	0,4	- 10,6 %
JB	Télécommunications	0,3	0,2	- 29,0 %
JC	Activités informatiques	1,9	1,6	- 13,2 %
KZ	Activités financières et d'assurance	1,2	1,1	- 9,8 %
LZ	Activités immobilières	0,6	0,6	- 0,3 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	5,1	5,1	- 0,8 %
MB	Recherche et développement	1,1	1,1	+ 0,1 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	0,7	0,6	- 7,7 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	12,4	13,1	+ 5,0 %
OZ	Administration publique	0,7	0,9	+ 17,4 %
PZ	Enseignement	1,0	1,2	+ 14,8 %
QA	Activités pour la santé humaine	2,7	2,8	+ 1,4 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	5,3	5,2	- 2,2 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	1,4	1,3	- 5,1 %
SZ	Autres activités de services	2,3	2,4	+ 6,3 %
	Activités diverses et non classées	0,0	0,0	+ 100,0 %
TOTAL		104,1	107,6	+ 3,4 %
Industrie		8,1	8,1	+ 0,2 %
Construction		15,4	14,7	- 4,8 %
Tertiaire		80,6	84,8	+ 5,3 %

En milliers

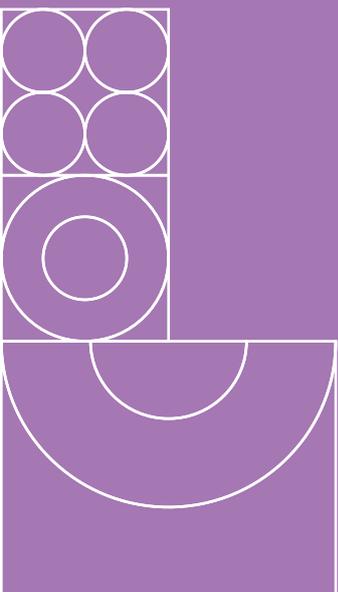
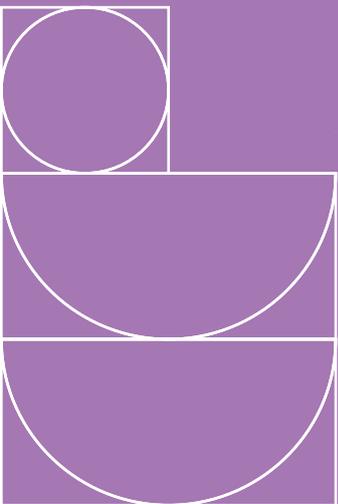
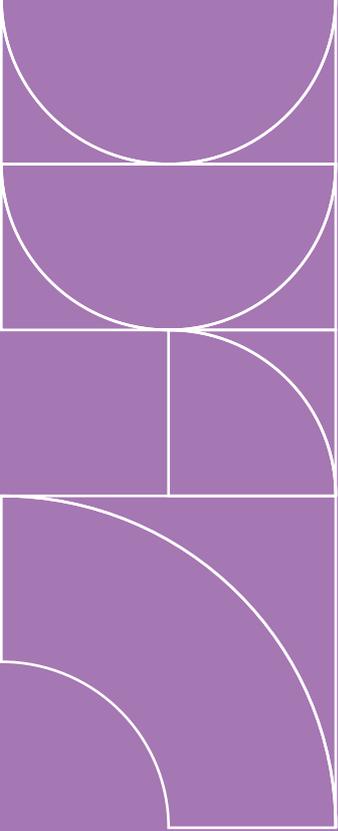
Source : Urssaf

Les exonérations

Principales mesures d'exonérations	Cotisations exonérées (en millions d'€)
Allègement général	538,4
Réduction salariale heures supplémentaires	41,2
Contrat d'apprentissage secteur privé	15,1
Déduction patronale heures supplémentaires	13,0
Aide à domicile	10,4
Jeunes entreprises innovantes	9,2
Contrat d'apprentissage secteur public	3,2
Exonération sur compte épargne temps	2,5
Contrat d'accompagnement dans l'emploi	0,6
Taxe d'apprentissage	0,4
Somme des autres exonérations	0,9
Total des exonérations	634,9

Source : Urssaf

Hauts-de-Seine

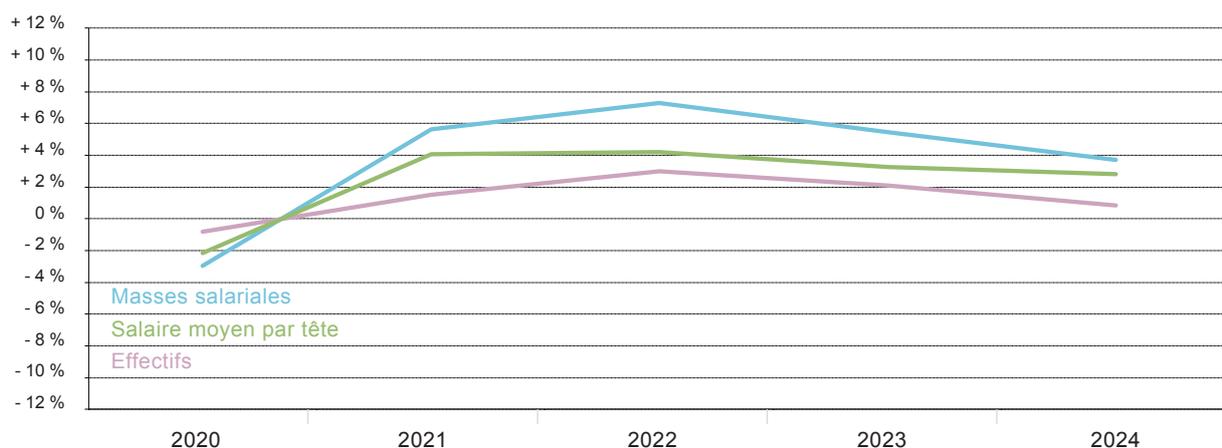


Les établissements, effectifs et masses salariales

	Niveau 2024	Évolution annuelle					Évolution sur 5 ans 2024/2019
		2020	2021	2022	2023	2024	
Masse salariale (en millions d'€)	60 604	- 3,0 %	+ 5,6 %	+ 7,3 %	+ 5,4 %	+ 3,7 %	+ 20,2 %
Effectifs salariés (en milliers)	1 042,7	- 0,8 %	+ 1,5 %	+ 3,0 %	+ 2,1 %	+ 0,9 %	+ 6,7 %
Salaire moyen par tête (SMPT en €)	4 843	- 2,2 %	+ 4,1 %	+ 4,2 %	+ 3,3 %	+ 2,8 %	+ 12,6 %
Établissements	52 404	+ 0,4 %	+ 3,1 %	+ 0,8 %	- 0,5 %	+ 0,1 %	+ 3,9 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Évolution en glissement annuel des effectifs, masses salariales et du salaire moyen par tête



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Répartition par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		Établissements		Effectifs (en milliers)		Masses salariales (en millions d'€)	
		2024	Évolution 2024/2023	2024	Évolution 2024/2023	2024	Évolution 2024/2023
BZ	Industries extractives	9	+ 0,0 %	0,1	- 10,8 %	8	- 8,9 %
CA	Industries agro-alimentaires	737	+ 1,2 %	11,6	+ 1,6 %	510	+ 2,0 %
CB	Habillement, textile et cuir	74	- 7,5 %	1,3	- 5,3 %	62	- 1,5 %
CC	Bois et papier	86	- 5,5 %	1,8	- 3,0 %	138	+ 3,4 %
CD	Cokéfaction et raffinage	7	+ 0,0 %	0,6	- 2,2 %	38	+ 2,7 %
CE	Industrie chimique	90	+ 0,0 %	14,3	+ 2,9 %	1 179	+ 6,3 %
CF	Industrie pharmaceutique	36	- 7,7 %	7,6	+ 6,2 %	665	+ 4,6 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	83	+ 1,2 %	2,7	+ 2,9 %	200	+ 7,8 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	60	- 9,1 %	3,6	+ 2,6 %	236	+ 5,6 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	66	- 1,5 %	8,4	+ 1,4 %	627	+ 4,8 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	40	- 14,9 %	3,9	+ 1,5 %	359	+ 5,3 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	47	+ 0,0 %	1,4	+ 1,6 %	105	+ 8,6 %
CL	Fabrication de matériels de transport	32	- 5,9 %	14,6	+ 3,7 %	1 140	+ 6,4 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	234	+ 0,0 %	4,9	- 4,7 %	256	- 0,1 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	96	+ 9,1 %	19,4	+ 3,3 %	1 428	+ 7,1 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	116	+ 5,5 %	7,1	+ 2,0 %	359	+ 3,9 %
FZ	Construction	3 690	- 1,3 %	47,6	+ 0,2 %	1 996	+ 1,7 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	8 116	- 1,0 %	118,9	- 0,5 %	6 922	+ 2,5 %
HZ	Transports et entreposage	1 468	- 3,0 %	36,7	+ 2,5 %	1 676	+ 6,0 %
IZ	Hébergement et restauration	4 864	+ 1,0 %	43,8	+ 2,2 %	1 234	+ 4,6 %
JA	Édition et audiovisuel	1 521	- 2,6 %	42,1	- 0,2 %	2 875	+ 1,3 %
JB	Télécommunications	179	- 4,3 %	19,9	+ 0,3 %	1 394	+ 5,1 %
JC	Activités informatiques	3 616	+ 3,4 %	116,0	- 1,6 %	7 311	+ 0,3 %
KZ	Activités financières et d'assurance	2 812	+ 0,6 %	94,8	+ 1,4 %	7 735	+ 5,3 %
LZ	Activités immobilières	1 669	- 2,3 %	17,9	- 1,1 %	857	+ 0,5 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	7 155	+ 1,3 %	150,0	+ 1,8 %	10 692	+ 4,6 %
MB	Recherche et développement	124	+ 2,5 %	9,8	- 5,2 %	674	- 2,5 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	1 410	- 3,0 %	35,3	- 0,9 %	2 121	+ 2,7 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	5 917	- 1,2 %	109,2	+ 2,4 %	4 514	+ 5,8 %
OZ	Administration publique	35	- 7,9 %	3,4	- 0,5 %	144	+ 1,0 %
PZ	Enseignement	1 104	+ 2,9 %	16,2	+ 2,5 %	580	+ 5,4 %
QA	Activités pour la santé humaine	1 514	+ 0,3 %	21,5	+ 2,7 %	877	+ 4,7 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	1 337	+ 2,8 %	30,1	+ 0,8 %	805	+ 4,8 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	1 312	+ 3,1 %	11,8	+ 3,9 %	465	+ 7,3 %
SZ	Autres activités de services	2 748	+ 0,8 %	14,3	+ 0,4 %	420	+ 4,2 %

Industrie		1 813	- 0,3 %	103,3	+ 2,3 %	7 311	+ 5,4 %
Construction		3 690	- 1,3 %	47,6	+ 0,2 %	1 996	+ 1,7 %
Tertiaire		46 901	+ 0,2 %	891,8	+ 0,7 %	51 297	+ 3,5 %
Dont	Tertiaire hors intérim	46 747	+ 0,1 %	877,2	+ 0,7 %	50 781	+ 3,5 %
	Intérim	154	+ 9,2 %	14,6	+ 2,3 %	516	+ 3,4 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Les déclarations préalables à l'embauche (DPAE)

Répartition des DPAE par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2023	2024	Évolution 2024/2023
BZ	Industries extractives	0,0	0,0	+ 21,8 %
CA	Industries agro-alimentaires	7,0	7,1	+ 0,7 %
CB	Habillement, textile et cuir	0,6	0,4	- 35,0 %
CC	Bois et papier	0,4	0,3	- 15,0 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,1	0,1	- 15,4 %
CE	Industrie chimique	3,5	3,4	- 1,8 %
CF	Industrie pharmaceutique	1,2	1,5	+ 20,1 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	0,5	0,5	+ 1,7 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	0,8	0,7	- 8,7 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	1,6	1,2	- 24,1 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	0,8	0,7	- 4,4 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0,2	0,3	+ 10,3 %
CL	Fabrication de matériels de transport	2,6	2,2	- 14,0 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	1,9	1,3	- 30,8 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	3,0	3,0	+ 0,0 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	1,6	1,4	- 10,0 %
FZ	Construction	20,5	18,9	- 7,5 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	55,3	53,5	- 3,3 %
HZ	Transports et entreposage	21,1	22,2	+ 5,4 %
IZ	Hébergement et restauration	173,7	148,8	- 14,4 %
JA	Édition et audiovisuel	375,5	364,3	- 3,0 %
JB	Télécommunications	4,0	3,3	- 17,7 %
JC	Activités informatiques	37,7	30,5	- 19,2 %
KZ	Activités financières et d'assurance	23,4	20,4	- 12,5 %
LZ	Activités immobilières	7,0	5,7	- 18,2 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	64,2	56,0	- 12,8 %
MB	Recherche et développement	2,0	1,7	- 15,2 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	169,3	141,3	- 16,6 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	938,6	1 155,7	+ 23,1 %
OZ	Administration publique	11,1	12,0	+ 8,8 %
PZ	Enseignement	23,7	21,8	- 8,0 %
QA	Activités pour la santé humaine	100,2	79,0	- 21,1 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	108,9	106,7	- 2,1 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	94,1	99,5	+ 5,8 %
SZ	Autres activités de services	12,1	11,4	- 5,5 %
	Activités diverses et non classées	0,1	0,1	- 10,2 %
TOTAL		2 268,1	2 377,1	+ 4,8 %
Industrie		25,9	24,3	- 6,3 %
Construction		20,5	18,9	- 7,5 %
Tertiaire		2 221,8	2 333,9	+ 5,0 %
Dont	Tertiaire hors intérim	1 439,4	1 347,7	- 6,4 %
	Intérim	782,4	986,3	+ 26,1 %

En milliers

Source : Urssaf

Répartition des DPAE en CDI par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2023	2024	Évolution 2024/2023
BZ	Industries extractives	0,0	0,0	- 4,2 %
CA	Industries agro-alimentaires	4,5	4,5	- 1,0 %
CB	Habillement, textile et cuir	0,2	0,2	+ 2,3 %
CC	Bois et papier	0,2	0,2	- 25,5 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,1	0,1	- 13,1 %
CE	Industrie chimique	1,9	1,8	- 7,2 %
CF	Industrie pharmaceutique	0,7	0,9	+ 22,4 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	0,3	0,3	- 4,3 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	0,6	0,5	- 12,3 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	1,1	0,8	- 25,3 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	0,5	0,5	- 10,6 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0,2	0,2	+ 6,3 %
CL	Fabrication de matériels de transport	2,0	1,6	- 17,0 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	1,0	0,8	- 23,0 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	2,0	2,0	+ 2,9 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	0,9	0,9	- 9,0 %
FZ	Construction	13,7	12,0	- 12,4 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	28,1	26,7	- 4,8 %
HZ	Transports et entreposage	10,8	9,5	- 12,7 %
IZ	Hébergement et restauration	32,3	29,0	- 10,2 %
JA	Édition et audiovisuel	6,0	5,1	- 13,8 %
JB	Télécommunications	2,5	1,8	- 26,6 %
JC	Activités informatiques	31,9	25,7	- 19,4 %
KZ	Activités financières et d'assurance	13,2	11,3	- 14,6 %
LZ	Activités immobilières	4,1	3,1	- 23,6 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	40,1	35,6	- 11,4 %
MB	Recherche et développement	1,4	1,1	- 20,0 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	8,0	6,2	- 22,5 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	23,8	24,8	+ 4,2 %
OZ	Administration publique	0,7	0,9	+ 28,1 %
PZ	Enseignement	3,9	3,5	- 10,4 %
QA	Activités pour la santé humaine	7,0	5,1	- 27,3 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	10,2	9,8	- 3,4 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	2,4	2,4	+ 3,7 %
SZ	Autres activités de services	4,3	4,5	+ 3,5 %
	Activités diverses et non classées	0,0	0,0	-
	TOTAL	260,8	233,5	- 10,5 %
	Industrie	16,4	15,3	- 6,7 %
	Construction	13,7	12,0	- 12,4 %
	Tertiaire	230,7	206,3	- 10,6 %

En milliers

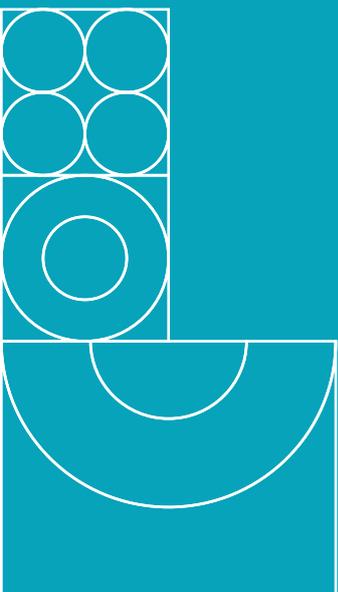
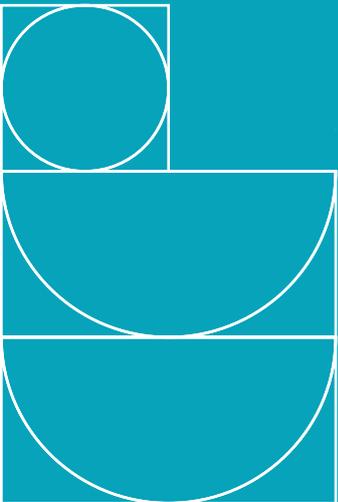
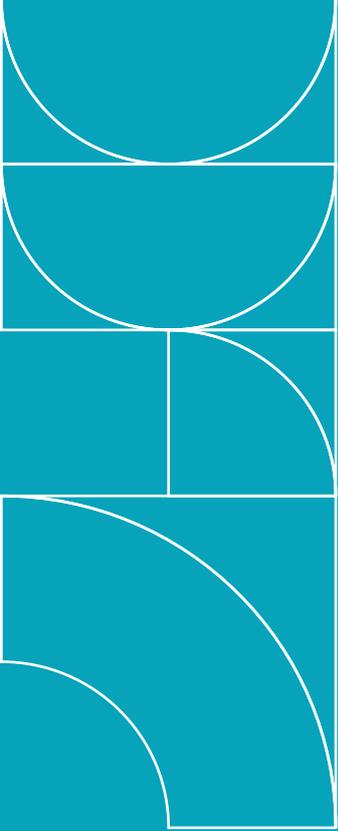
Source : Urssaf

Les exonérations

Principales mesures d'exonérations	Cotisations exonérées (en millions d'€)
Allègement général	829,0
Réduction salariale heures supplémentaires	74,9
Contrat d'apprentissage secteur privé	52,0
Jeunes entreprises innovantes	21,0
Exonération sur compte épargne temps	19,1
Déduction patronale heures supplémentaires	19,0
Aide à domicile	12,3
Exonérations armement maritime	6,5
Contrat d'apprentissage secteur public	3,8
Dispense d'affiliation vieillesse cadres étrangers	3,1
Somme des autres exonérations	4,5
Total des exonérations	1 045,1

Source : Urssaf

Seine-Saint-Denis

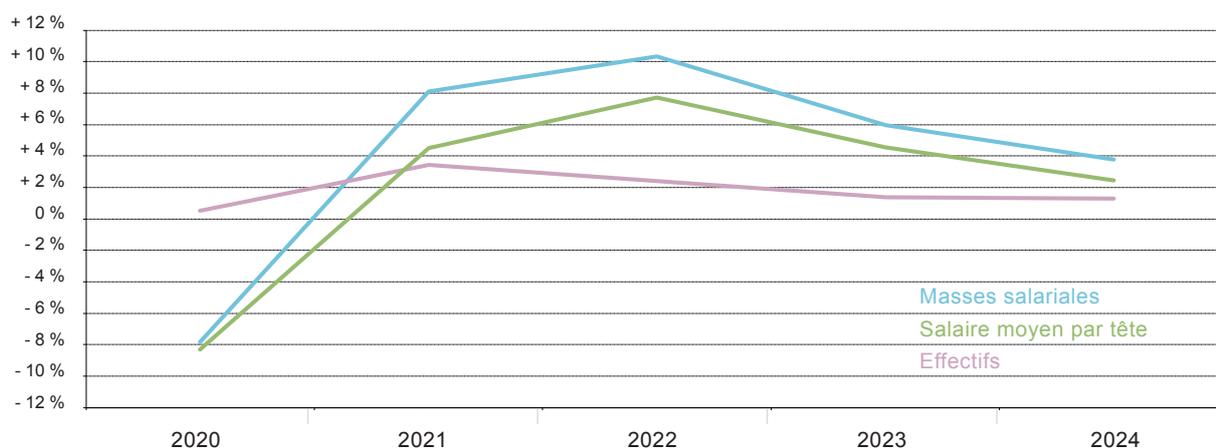


Les établissements, effectifs et masses salariales

	Niveau 2024	Évolution annuelle					Évolution sur 5 ans 2024/2019
		2020	2021	2022	2023	2024	
Masse salariale (en millions d'€)	21 870	- 7,9 %	+ 8,1 %	+ 10,3 %	+ 5,9 %	+ 3,8 %	+ 20,8 %
Effectifs salariés (en milliers)	558,5	+ 0,5 %	+ 3,4 %	+ 2,4 %	+ 1,4 %	+ 1,3 %	+ 9,3 %
Salaire moyen par tête (SMPT en €)	3 263	- 8,3 %	+ 4,5 %	+ 7,7 %	+ 4,5 %	+ 2,5 %	+ 10,5 %
Établissements	43 708	+ 1,1 %	+ 4,4 %	+ 1,1 %	+ 0,4 %	- 0,1 %	+ 7,0 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Évolution en glissement annuel des effectifs, masses salariales et du salaire moyen par tête



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Répartition par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		Établissements		Effectifs (en milliers)		Masses salariales (en millions d'€)	
		2024	Évolution 2024/2023	2024	Évolution 2024/2023	2024	Évolution 2024/2023
BZ	Industries extractives	2	+ 0,0 %	0,0	- 0,7 %	1	- 6,0 %
CA	Industries agro-alimentaires	748	- 0,7 %	6,8	+ 4,7 %	164	+ 5,6 %
CB	Habillement, textile et cuir	249	+ 0,8 %	4,5	+ 7,2 %	182	+ 16,4 %
CC	Bois et papier	119	- 5,6 %	1,5	- 2,8 %	67	+ 0,3 %
CD	Cokéfaction et raffinage	1	+ 0,0 %	0,2	+ 8,3 %	16	+ 16,5 %
CE	Industrie chimique	35	- 5,4 %	2,3	+ 2,2 %	139	+ 5,5 %
CF	Industrie pharmaceutique	3	- 25,0 %	0,5	+ 0,2 %	24	+ 3,8 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	75	+ 0,0 %	1,3	- 2,2 %	65	- 0,0 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	143	- 2,7 %	2,2	- 10,4 %	102	- 8,6 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	26	- 7,1 %	0,5	- 17,5 %	27	- 22,4 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	32	- 17,9 %	0,6	- 2,0 %	27	+ 0,3 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	42	+ 7,7 %	1,4	- 0,3 %	70	+ 2,0 %
CL	Fabrication de matériels de transport	20	+ 0,0 %	4,5	+ 2,6 %	323	+ 2,4 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	283	+ 0,0 %	3,4	+ 5,3 %	141	+ 8,8 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	52	+ 2,0 %	9,2	- 0,4 %	658	+ 3,5 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	164	- 1,2 %	5,7	+ 2,7 %	232	+ 5,2 %
FZ	Construction	8 870	- 1,1 %	61,5	- 0,7 %	1 583	+ 1,1 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	9 334	+ 0,3 %	81,0	- 0,5 %	2 946	+ 1,0 %
HZ	Transports et entreposage	3 071	- 2,8 %	97,2	+ 1,6 %	4 875	+ 5,7 %
IZ	Hébergement et restauration	3 825	+ 1,6 %	27,5	+ 1,0 %	634	+ 4,0 %
JA	Édition et audiovisuel	631	- 2,0 %	6,4	- 1,1 %	335	- 1,2 %
JB	Télécommunications	170	- 10,5 %	4,6	- 2,7 %	252	+ 1,1 %
JC	Activités informatiques	1 049	+ 3,9 %	13,7	+ 1,7 %	749	+ 6,0 %
KZ	Activités financières et d'assurance	1 145	+ 1,5 %	27,4	+ 1,0 %	1 707	+ 1,9 %
LZ	Activités immobilières	838	- 4,2 %	6,3	- 2,8 %	218	- 1,8 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	2 320	+ 2,1 %	23,1	+ 1,2 %	1 251	+ 4,1 %
MB	Recherche et développement	30	- 3,2 %	1,8	+ 1,1 %	122	- 1,9 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	562	- 2,3 %	5,5	+ 0,9 %	249	+ 5,6 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	3 346	- 1,6 %	83,3	+ 4,2 %	2 344	+ 6,7 %
OZ	Administration publique	52	- 1,9 %	8,9	+ 5,5 %	403	+ 6,8 %
PZ	Enseignement	785	+ 0,8 %	7,7	- 0,7 %	233	+ 2,5 %
QA	Activités pour la santé humaine	1 187	+ 2,3 %	12,5	+ 1,7 %	496	+ 5,7 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	931	+ 5,7 %	25,5	+ 3,4 %	695	+ 5,7 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	1 340	+ 1,5 %	7,3	+ 0,5 %	204	+ 0,6 %
SZ	Autres activités de services	2 228	+ 1,5 %	12,6	+ 1,9 %	336	+ 3,2 %

Industrie		1 994	- 1,2 %	44,6	+ 1,4 %	2 238	+ 3,8 %
Construction		8 870	- 1,1 %	61,5	- 0,7 %	1 583	+ 1,1 %
Tertiaire		32 844	+ 0,3 %	452,3	+ 1,6 %	18 049	+ 4,0 %
Dont	Tertiaire hors intérim	32 709	+ 0,3 %	442,4	+ 1,7 %	17 698	+ 4,1 %
	Intérim	135	+ 5,5 %	10,0	- 2,6 %	351	+ 2,7 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Les déclarations préalables à l'embauche (DPAE)

Répartition des DPAE par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2023	2024	Évolution 2024/2023
BZ	Industries extractives	0,0	0,0	-
CA	Industries agro-alimentaires	8,6	9,5	+ 9,7 %
CB	Habillement, textile et cuir	3,1	2,9	- 4,6 %
CC	Bois et papier	0,7	0,5	- 29,5 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,1	0,1	+ 18,0 %
CE	Industrie chimique	0,6	0,6	+ 0,2 %
CF	Industrie pharmaceutique	0,1	0,1	+ 0,0 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	0,3	0,3	+ 23,9 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	0,6	0,5	- 10,4 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	0,2	0,1	- 56,9 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	0,2	0,2	+ 5,6 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0,3	0,3	- 16,5 %
CL	Fabrication de matériels de transport	0,9	0,6	- 29,1 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	1,7	1,7	+ 0,9 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	0,9	1,0	+ 4,4 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	2,1	1,8	- 13,5 %
FZ	Construction	64,7	60,6	- 6,4 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	47,2	46,1	- 2,3 %
HZ	Transports et entreposage	45,7	43,6	- 4,6 %
IZ	Hébergement et restauration	68,8	74,2	+ 7,7 %
JA	Édition et audiovisuel	110,9	106,6	- 3,9 %
JB	Télécommunications	1,2	1,1	- 9,5 %
JC	Activités informatiques	4,4	3,8	- 13,1 %
KZ	Activités financières et d'assurance	6,5	6,2	- 4,7 %
LZ	Activités immobilières	3,1	2,4	- 21,4 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	17,3	17,6	+ 1,8 %
MB	Recherche et développement	0,5	0,6	+ 2,2 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	12,7	16,1	+ 26,3 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	708,0	879,0	+ 24,1 %
OZ	Administration publique	10,5	11,7	+ 11,6 %
PZ	Enseignement	13,7	12,1	- 11,9 %
QA	Activités pour la santé humaine	87,8	93,6	+ 6,6 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	55,9	60,5	+ 8,3 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	79,7	88,3	+ 10,9 %
SZ	Autres activités de services	9,8	10,2	+ 4,4 %
	Activités diverses et non classées	0,0	0,0	+ 0,0 %
TOTAL		1 368,7	1 554,2	+ 13,6 %
Industrie		20,2	20,1	- 0,6 %
Construction		64,7	60,6	- 6,4 %
Tertiaire		1 283,7	1 473,6	+ 14,8 %
Dont	Tertiaire hors intérim	769,6	831,8	+ 8,1 %
	Intérim	514,1	641,7	+ 24,8 %

En milliers

Source : Urssaf

Répartition des DPAE en CDI par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2023	2024	Évolution 2024/2023
BZ	Industries extractives	0,0	0,0	-
CA	Industries agro-alimentaires	3,3	3,8	+ 15,2 %
CB	Habillement, textile et cuir	2,3	2,2	- 2,1 %
CC	Bois et papier	0,2	0,2	+ 16,6 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,0	0,0	+ 2,3 %
CE	Industrie chimique	0,2	0,2	- 20,2 %
CF	Industrie pharmaceutique	0,1	0,0	- 10,0 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	0,2	0,2	+ 10,5 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	0,4	0,3	- 9,4 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	0,1	0,0	- 61,5 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	0,1	0,1	+ 12,1 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0,2	0,2	- 22,6 %
CL	Fabrication de matériels de transport	0,7	0,5	- 29,6 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	1,0	0,9	- 5,6 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	0,5	0,6	+ 9,2 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	1,5	1,2	- 21,3 %
FZ	Construction	48,2	44,7	- 7,2 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	25,2	24,0	- 4,5 %
HZ	Transports et entreposage	24,7	25,0	+ 1,1 %
IZ	Hébergement et restauration	19,6	18,4	- 6,3 %
JA	Édition et audiovisuel	1,0	1,6	+ 52,6 %
JB	Télécommunications	0,9	0,8	- 9,8 %
JC	Activités informatiques	3,3	2,9	- 14,3 %
KZ	Activités financières et d'assurance	3,8	3,5	- 7,7 %
LZ	Activités immobilières	1,1	1,1	+ 2,0 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	6,7	6,3	- 5,8 %
MB	Recherche et développement	0,2	0,2	- 23,2 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	1,3	1,4	+ 7,1 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	26,8	30,0	+ 12,2 %
OZ	Administration publique	1,0	1,0	- 2,7 %
PZ	Enseignement	1,8	1,8	+ 1,1 %
QA	Activités pour la santé humaine	4,4	4,3	- 0,5 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	5,8	6,4	+ 10,3 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	1,9	1,7	- 10,3 %
SZ	Autres activités de services	3,7	3,7	+ 0,4 %
	Activités diverses et non classées	0,0	0,0	+ 13,6 %
TOTAL		192,2	189,4	- 1,5 %
Industrie		10,8	10,6	- 2,1 %
Construction		48,2	44,7	- 7,2 %
Tertiaire		133,2	134,1	+ 0,7 %

En milliers

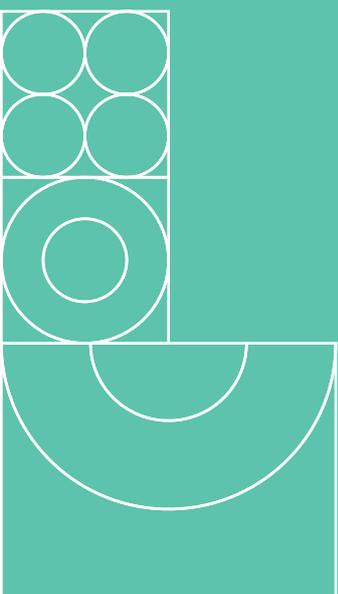
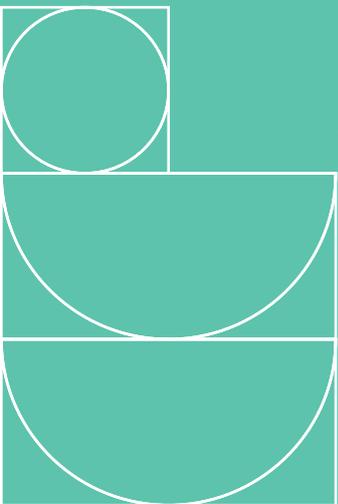
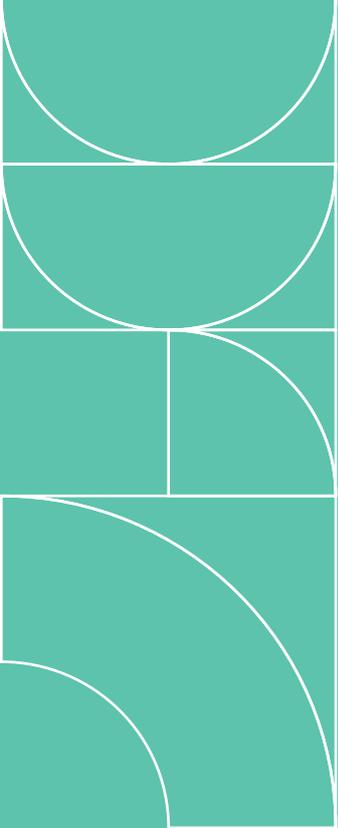
Source : Urssaf

Les exonérations

Principales mesures d'exonérations	Cotisations exonérées (en millions d'€)
Allègement général	833,7
Réduction salariale heures supplémentaires	49,7
Contrat d'apprentissage secteur privé	21,2
Déduction patronale heures supplémentaires	15,5
Aide à domicile	10,3
Contrat d'apprentissage secteur public	6,0
Jeunes entreprises innovantes	4,3
Exonération sur compte épargne temps	3,7
Contrat d'accompagnement dans l'emploi	0,9
Taxe d'apprentissage	0,9
Somme des autres exonérations	3,3
Total des exonérations	949,5

Source : Urssaf

Val-de-Marne

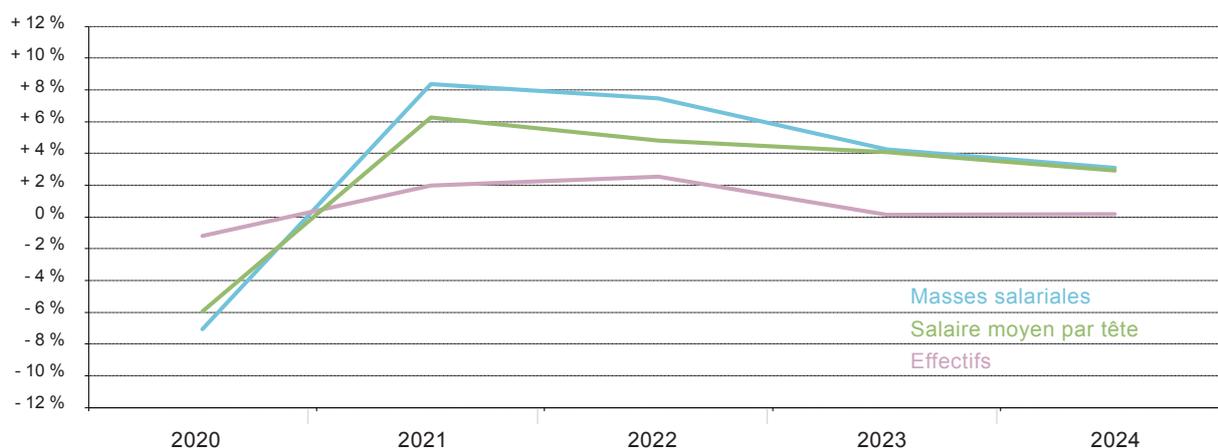


Les établissements, effectifs et masses salariales

	Niveau 2024	Évolution annuelle					Évolution sur 5 ans 2024/2019
		2020	2021	2022	2023	2024	
Masse salariale (en millions d'€)	16 623	- 7,1 %	+ 8,4 %	+ 7,5 %	+ 4,2 %	+ 3,1 %	+ 16,3 %
Effectifs salariés (en milliers)	424,8	- 1,2 %	+ 2,0 %	+ 2,5 %	+ 0,1 %	+ 0,2 %	+ 3,6 %
Salaire moyen par tête (SMPT en €)	3 261	- 5,9 %	+ 6,3 %	+ 4,8 %	+ 4,1 %	+ 2,9 %	+ 12,2 %
Établissements	35 470	+ 1,0 %	+ 3,2 %	+ 0,8 %	- 0,7 %	- 1,0 %	+ 3,3 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Évolution en glissement annuel des effectifs, masses salariales et du salaire moyen par tête



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Répartition par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		Établissements		Effectifs (en milliers)		Masses salariales (en millions d'€)	
		2024	Évolution 2024/2023	2024	Évolution 2024/2023	2024	Évolution 2024/2023
BZ	Industries extractives	7	+ 0,0 %	0,1	+ 48,4 %	5	+ 40,8 %
CA	Industries agro-alimentaires	644	+ 0,9 %	7,5	+ 4,0 %	251	+ 7,0 %
CB	Habillement, textile et cuir	47	- 19,0 %	0,3	+ 6,4 %	9	+ 14,8 %
CC	Bois et papier	76	- 5,0 %	0,9	- 1,5 %	41	+ 0,4 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0	-	0,0	-	0	-
CE	Industrie chimique	31	+ 0,0 %	1,4	- 3,4 %	83	- 0,1 %
CF	Industrie pharmaceutique	10	- 9,1 %	2,7	- 0,2 %	146	+ 3,0 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	68	- 2,9 %	1,3	- 3,4 %	62	+ 2,4 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	98	- 1,0 %	1,3	- 2,6 %	55	+ 0,3 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	46	- 6,1 %	3,1	+ 1,8 %	212	+ 4,8 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	22	- 15,4 %	1,0	+ 0,2 %	55	+ 3,6 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	44	- 2,2 %	1,6	+ 4,6 %	96	+ 8,2 %
CL	Fabrication de matériels de transport	12	+ 9,1 %	0,9	- 59,4 %	48	- 48,9 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	291	- 0,7 %	5,5	+ 4,2 %	316	+ 5,2 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,	30	+ 7,1 %	1,2	+ 0,8 %	56	+ 6,6 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	95	+ 2,2 %	3,3	- 0,2 %	118	+ 2,9 %
FZ	Construction	5 126	- 2,3 %	45,0	- 1,3 %	1 442	+ 0,5 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	6 895	- 1,9 %	78,9	+ 0,2 %	3 320	+ 3,2 %
HZ	Transports et entreposage	1 793	- 0,8 %	44,1	+ 0,8 %	1 893	+ 4,9 %
IZ	Hébergement et restauration	3 165	+ 0,7 %	24,0	+ 2,6 %	558	+ 4,6 %
JA	Édition et audiovisuel	431	+ 2,9 %	4,1	- 2,0 %	207	+ 0,3 %
JB	Télécommunications	89	+ 2,3 %	5,5	- 5,1 %	327	- 1,2 %
JC	Activités informatiques	1 298	- 1,2 %	11,1	- 2,5 %	571	- 0,7 %
KZ	Activités financières et d'assurance	1 358	+ 1,6 %	25,2	+ 2,9 %	1 518	+ 6,6 %
LZ	Activités immobilières	973	- 5,1 %	6,1	- 6,2 %	231	- 3,5 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	2 922	+ 2,0 %	23,9	- 2,8 %	1 287	- 3,0 %
MB	Recherche et développement	62	- 3,1 %	3,4	+ 50,0 %	240	+ 74,8 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	561	- 2,3 %	3,6	- 0,5 %	140	+ 1,4 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	3 209	- 3,9 %	55,1	+ 0,6 %	1 485	+ 4,3 %
OZ	Administration publique	36	+ 2,9 %	3,1	- 5,9 %	120	- 5,1 %
PZ	Enseignement	686	+ 0,4 %	8,5	+ 0,3 %	241	+ 4,6 %
QA	Activités pour la santé humaine	1 211	- 0,6 %	14,0	+ 3,0 %	554	+ 5,0 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	898	+ 2,9 %	20,6	+ 2,2 %	535	+ 2,7 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	1 224	- 1,4 %	7,1	- 1,7 %	165	+ 1,3 %
SZ	Autres activités de services	2 012	+ 0,5 %	9,2	- 0,4 %	235	+ 2,4 %

Industrie		1 521	- 1,2 %	32,1	- 2,2 %	1 552	+ 1,4 %
Construction		5 126	- 2,3 %	45,0	- 1,3 %	1 442	+ 0,5 %
Tertiaire		28 823	- 0,8 %	347,7	+ 0,6 %	13 628	+ 3,6 %
Dont	Tertiaire hors intérim	28 717	- 0,8 %	340,8	+ 0,7 %	13 406	+ 3,6 %
	Intérim	106	- 6,2 %	6,8	- 3,3 %	223	- 0,5 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Les déclarations préalables à l'embauche (DPAE)

Répartition des DPAE par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2023	2024	Évolution 2024/2023
BZ	Industries extractives	0,0	0,0	- 54,8 %
CA	Industries agro-alimentaires	4,3	4,5	+ 5,0 %
CB	Habillement, textile et cuir	0,1	0,1	+ 23,7 %
CC	Bois et papier	0,2	0,3	+ 34,4 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,0	0,0	-
CE	Industrie chimique	0,3	0,3	- 15,7 %
CF	Industrie pharmaceutique	0,6	0,5	- 16,1 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	0,3	0,3	- 7,7 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	0,4	0,3	- 23,5 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	0,6	0,6	- 8,5 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	0,2	0,2	- 3,9 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0,4	0,4	- 1,3 %
CL	Fabrication de matériels de transport	0,1	0,2	+ 106,1 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	1,4	1,4	- 2,8 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	0,2	0,1	- 20,6 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	1,1	1,0	- 6,6 %
FZ	Construction	25,0	22,7	- 9,2 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	51,2	59,2	+ 15,7 %
HZ	Transports et entreposage	27,1	25,4	- 6,2 %
IZ	Hébergement et restauration	58,7	58,6	- 0,1 %
JA	Édition et audiovisuel	15,5	16,0	+ 3,2 %
JB	Télécommunications	0,6	0,6	+ 3,6 %
JC	Activités informatiques	4,2	3,8	- 9,5 %
KZ	Activités financières et d'assurance	4,9	5,3	+ 7,7 %
LZ	Activités immobilières	2,3	2,0	- 13,5 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	13,0	11,6	- 10,6 %
MB	Recherche et développement	0,7	0,7	+ 0,9 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	16,0	16,8	+ 5,5 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	412,7	526,2	+ 27,5 %
OZ	Administration publique	11,1	11,3	+ 1,5 %
PZ	Enseignement	9,8	9,8	- 0,3 %
QA	Activités pour la santé humaine	64,8	69,5	+ 7,2 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	90,0	91,2	+ 1,3 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	71,8	71,2	- 0,7 %
SZ	Autres activités de services	7,2	6,9	- 4,1 %
	Activités diverses et non classées	0,0	0,1	+ 146,6 %
TOTAL		896,8	1 019,2	+ 13,7 %
Industrie		10,2	10,2	- 0,5 %
Construction		25,0	22,7	- 9,2 %
Tertiaire		861,5	986,3	+ 14,5 %
Dont	Tertiaire hors intérim	617,7	654,1	+ 5,9 %
	Intérim	243,8	332,2	+ 36,2 %

En milliers

Source : Urssaf

Répartition des DPAE en CDI par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2023	2024	Évolution 2024/2023
BZ	Industries extractives	0,0	0,0	- 57,1 %
CA	Industries agro-alimentaires	2,7	2,8	+ 3,9 %
CB	Habillement, textile et cuir	0,0	0,1	+ 105,0 %
CC	Bois et papier	0,1	0,2	+ 14,4 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,0	0,0	-
CE	Industrie chimique	0,1	0,1	- 20,6 %
CF	Industrie pharmaceutique	0,3	0,2	- 25,8 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	0,2	0,1	- 22,9 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	0,3	0,2	- 20,8 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	0,5	0,4	- 18,8 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	0,1	0,1	- 6,7 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0,3	0,3	+ 3,8 %
CL	Fabrication de matériels de transport	0,1	0,2	+ 113,7 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	0,9	0,9	+ 0,3 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	0,1	0,1	- 21,4 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	0,5	0,4	- 13,1 %
FZ	Construction	16,2	14,7	- 9,3 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	21,1	20,6	- 2,6 %
HZ	Transports et entreposage	15,8	15,6	- 1,2 %
IZ	Hébergement et restauration	15,8	15,5	- 2,1 %
JA	Édition et audiovisuel	0,8	0,6	- 20,7 %
JB	Télécommunications	0,3	0,4	+ 24,7 %
JC	Activités informatiques	3,1	2,6	- 16,9 %
KZ	Activités financières et d'assurance	2,6	2,5	- 0,4 %
LZ	Activités immobilières	1,2	1,1	- 4,6 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	7,8	6,5	- 16,5 %
MB	Recherche et développement	0,2	0,2	+ 8,4 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	1,0	1,1	+ 12,2 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	15,8	16,2	+ 2,5 %
OZ	Administration publique	0,9	1,0	+ 8,8 %
PZ	Enseignement	1,6	1,6	+ 2,0 %
QA	Activités pour la santé humaine	4,4	4,4	- 0,8 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	5,9	6,1	+ 3,4 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	2,1	1,6	- 24,4 %
SZ	Autres activités de services	2,9	2,8	- 4,1 %
	Activités diverses et non classées	0,0	0,1	+ 353,3 %
TOTAL		125,7	121,3	- 3,5 %
Industrie		6,2	6,1	- 2,2 %
Construction		16,2	14,7	- 9,3 %
Tertiaire		103,3	100,5	- 2,7 %

En milliers

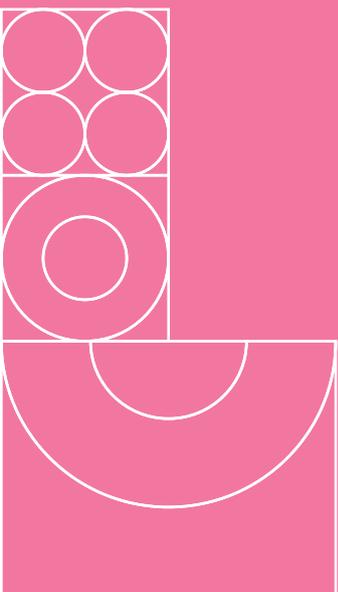
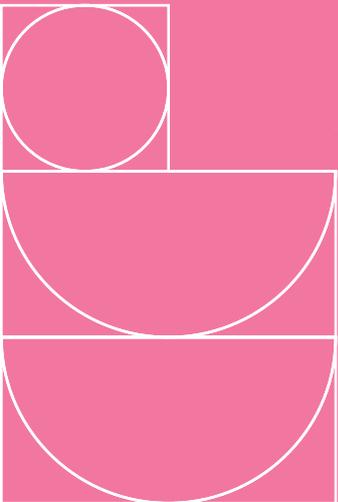
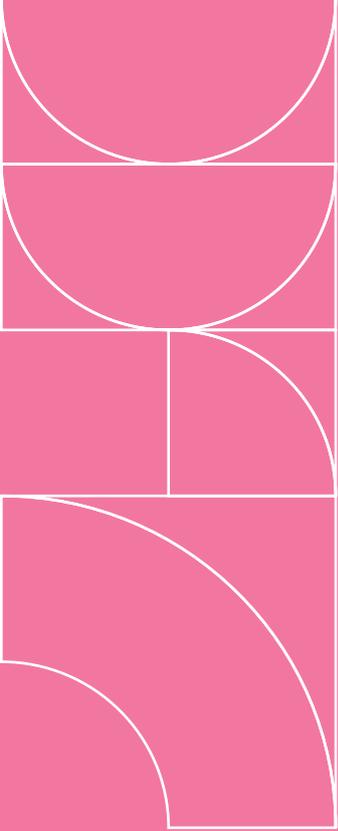
Source : Urssaf

Les exonérations

Principales mesures d'exonérations	Cotisations exonérées (en millions d'€)
Allègement général	573,9
Réduction salariale heures supplémentaires	46,4
Contrat d'apprentissage secteur privé	17,7
Déduction patronale heures supplémentaires	14,5
Aide à domicile	10,9
Jeunes entreprises innovantes	9,4
Maîtres et documentalistes enseignants privé	4,2
Contrat d'apprentissage secteur public	3,9
Exonération sur compte épargne temps	2,8
Aide à domicile-centres communaux d'action sociale	0,5
Somme des autres exonérations	1,6
Total des exonérations	686,0

Source : Urssaf

Val-d'Oise

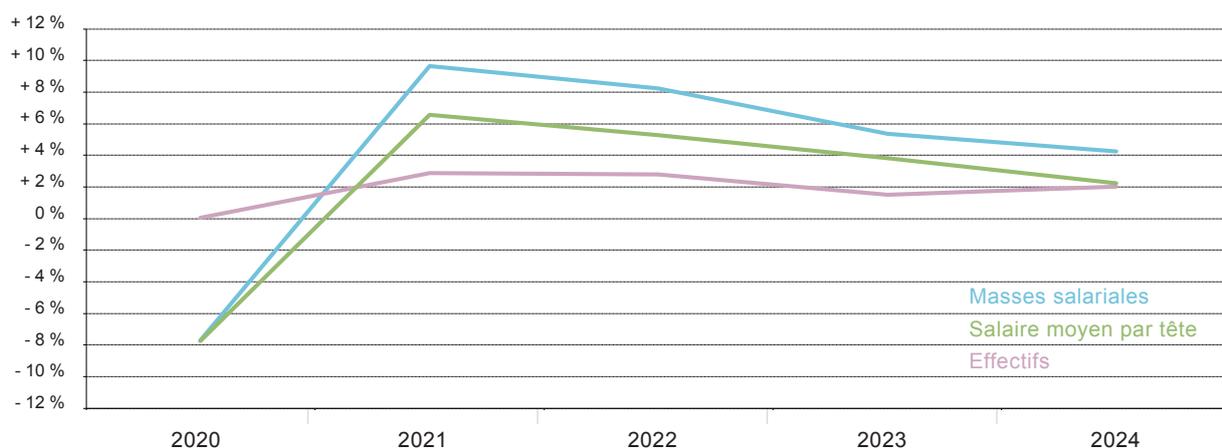


Les établissements, effectifs et masses salariales

	Niveau 2024	Évolution annuelle					Évolution sur 5 ans 2024/2019
		2020	2021	2022	2023	2024	
Masse salariale (en millions d'€)	11 282	- 7,7 %	+ 9,6 %	+ 8,2 %	+ 5,4 %	+ 4,3 %	+ 20,3 %
Effectifs salariés (en milliers)	335,3	+ 0,0 %	+ 2,9 %	+ 2,8 %	+ 1,5 %	+ 2,0 %	+ 9,5 %
Salaire moyen par tête (SMPT en €)	2 804	- 7,8 %	+ 6,6 %	+ 5,3 %	+ 3,8 %	+ 2,2 %	+ 9,8 %
Établissements	30 313	+ 2,3 %	+ 4,1 %	+ 1,9 %	+ 0,5 %	+ 0,7 %	+ 9,7 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Évolution en glissement annuel des effectifs, masses salariales et du salaire moyen par tête



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Répartition par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		Établissements		Effectifs (en milliers)		Masses salariales (en millions d'€)	
		2024	Évolution 2024/2023	2024	Évolution 2024/2023	2024	Évolution 2024/2023
BZ	Industries extractives	7	- 12,5 %	0,1	- 7,0 %	6	+ 3,2 %
CA	Industries agro-alimentaires	503	+ 0,6 %	4,2	+ 4,2 %	98	+ 6,4 %
CB	Habillement, textile et cuir	35	+ 12,9 %	0,5	- 15,3 %	20	- 5,9 %
CC	Bois et papier	109	- 10,7 %	1,2	- 5,6 %	44	- 3,3 %
CD	Cokéfaction et raffinage	1	+ 0,0 %	0,1	- 4,5 %	11	+ 17,0 %
CE	Industrie chimique	48	+ 2,1 %	3,1	+ 3,2 %	155	+ 5,6 %
CF	Industrie pharmaceutique	6	+ 0,0 %	0,4	+ 5,2 %	19	+ 5,2 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	84	+ 1,2 %	2,0	- 3,9 %	105	- 2,2 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	239	+ 0,4 %	3,3	+ 4,1 %	134	+ 6,9 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	45	- 4,3 %	2,6	- 2,0 %	153	+ 3,4 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	42	- 2,3 %	1,5	+ 2,7 %	87	+ 4,9 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	62	+ 0,0 %	1,4	+ 3,0 %	72	+ 6,9 %
CL	Fabrication de matériels de transport	34	+ 3,0 %	2,9	+ 2,8 %	151	+ 4,3 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	306	- 2,9 %	5,2	+ 4,8 %	229	+ 6,8 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	21	+ 5,0 %	1,4	+ 0,9 %	62	+ 5,2 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	133	+ 5,6 %	2,8	+ 2,2 %	92	+ 3,9 %
FZ	Construction	5 581	+ 1,4 %	38,7	+ 1,0 %	1 088	+ 1,8 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	6 218	- 0,9 %	60,5	- 0,5 %	2 233	+ 2,4 %
HZ	Transports et entreposage	1 964	- 0,9 %	44,6	+ 3,7 %	1 581	+ 7,8 %
IZ	Hébergement et restauration	2 357	+ 2,4 %	21,4	+ 4,5 %	512	+ 7,6 %
JA	Édition et audiovisuel	175	+ 4,8 %	0,6	- 4,1 %	24	- 1,5 %
JB	Télécommunications	110	- 6,8 %	1,3	- 11,4 %	37	- 9,2 %
JC	Activités informatiques	962	+ 5,4 %	7,6	- 4,4 %	407	- 7,5 %
KZ	Activités financières et d'assurance	1 048	+ 1,1 %	7,1	+ 2,6 %	336	+ 4,9 %
LZ	Activités immobilières	708	- 5,1 %	3,3	- 6,8 %	111	- 4,1 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	2 200	+ 1,8 %	13,9	+ 2,6 %	653	+ 4,2 %
MB	Recherche et développement	15	+ 0,0 %	0,4	- 3,1 %	20	+ 0,9 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	386	- 0,8 %	2,7	+ 5,7 %	122	+ 8,5 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	2 107	+ 0,9 %	51,0	+ 5,6 %	1 286	+ 9,9 %
OZ	Administration publique	26	+ 0,0 %	2,5	+ 3,8 %	86	+ 5,2 %
PZ	Enseignement	593	+ 1,4 %	6,2	+ 0,6 %	199	+ 3,3 %
QA	Activités pour la santé humaine	924	+ 2,0 %	9,5	+ 2,9 %	351	+ 4,7 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	734	+ 2,4 %	18,2	+ 1,2 %	487	+ 2,5 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	906	+ 1,9 %	5,6	+ 6,1 %	147	+ 8,9 %
SZ	Autres activités de services	1 624	+ 0,6 %	7,5	- 2,0 %	165	+ 0,6 %

Industrie		1 675	- 0,4 %	32,7	+ 1,8 %	1 437	+ 4,5 %
Construction		5 581	+ 1,4 %	38,7	+ 1,0 %	1 088	+ 1,8 %
Tertiaire		23 057	+ 0,5 %	263,9	+ 2,2 %	8 757	+ 4,5 %
Dont	Tertiaire hors intérim	22 930	+ 0,5 %	253,7	+ 2,0 %	8 456	+ 4,3 %
	Intérim	127	+ 5,0 %	10,3	+ 6,7 %	301	+ 12,9 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Les déclarations préalables à l'embauche (DPAE)

Répartition des DPAE par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2023	2024	Évolution 2024/2023
BZ	Industries extractives	0,0	0,0	+ 33,4 %
CA	Industries agro-alimentaires	3,5	4,2	+ 19,2 %
CB	Habillement, textile et cuir	0,2	0,2	- 8,5 %
CC	Bois et papier	0,4	0,3	- 17,4 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,0	0,0	+ 38,9 %
CE	Industrie chimique	0,7	0,7	- 4,6 %
CF	Industrie pharmaceutique	0,1	0,1	+ 15,4 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	0,3	0,3	- 7,3 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	1,0	0,9	- 11,6 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	0,4	0,4	- 5,9 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	0,4	0,3	- 15,0 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0,3	0,3	- 0,6 %
CL	Fabrication de matériels de transport	0,4	0,5	+ 18,3 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	1,8	1,8	- 3,9 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	0,1	0,2	+ 44,5 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	1,1	0,9	- 20,1 %
FZ	Construction	30,2	30,3	+ 0,3 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	35,7	33,0	- 7,5 %
HZ	Transports et entreposage	28,4	30,6	+ 7,9 %
IZ	Hébergement et restauration	82,8	86,5	+ 4,6 %
JA	Édition et audiovisuel	2,4	2,7	+ 14,7 %
JB	Télécommunications	0,8	0,6	- 27,4 %
JC	Activités informatiques	2,3	1,8	- 20,1 %
KZ	Activités financières et d'assurance	1,9	1,9	+ 2,5 %
LZ	Activités immobilières	1,5	1,2	- 21,1 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	5,2	5,7	+ 9,0 %
MB	Recherche et développement	0,1	0,1	+ 3,9 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	2,2	2,4	+ 5,5 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	474,9	569,1	+ 19,8 %
OZ	Administration publique	15,3	15,1	- 1,3 %
PZ	Enseignement	8,2	8,2	- 0,0 %
QA	Activités pour la santé humaine	52,8	51,0	- 3,3 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	72,5	74,6	+ 3,0 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	61,0	66,5	+ 8,9 %
SZ	Autres activités de services	9,2	8,1	- 12,2 %
	Activités diverses et non classées	0,0	0,0	+ 59,1 %
TOTAL		898,2	1 000,5	+ 11,4 %
Industrie		11,0	11,1	+ 1,6 %
Construction		30,2	30,3	+ 0,3 %
Tertiaire		857,1	959,1	+ 11,9 %
Dont	Tertiaire hors intérim	444,2	449,2	+ 1,1 %
	Intérim	412,9	509,9	+ 23,5 %

En milliers

Source : Urssaf

Répartition des DPAE en CDI par secteur d'activité

Activité économique (NACE 38)		2023	2024	Évolution 2024/2023
BZ	Industries extractives	0,0	0,0	+ 40,0 %
CA	Industries agro-alimentaires	2,2	2,7	+ 20,5 %
CB	Habillement, textile et cuir	0,2	0,2	- 7,9 %
CC	Bois et papier	0,2	0,2	- 21,7 %
CD	Cokéfaction et raffinage	0,0	0,0	+ 21,4 %
CE	Industrie chimique	0,5	0,4	- 18,9 %
CF	Industrie pharmaceutique	0,0	0,1	+ 16,7 %
CG	Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	0,2	0,2	- 5,7 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	0,5	0,4	- 18,1 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	0,2	0,3	+ 3,7 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	0,3	0,2	- 21,5 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	0,2	0,3	+ 11,1 %
CL	Fabrication de matériels de transport	0,3	0,3	+ 10,2 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	1,1	1,0	- 9,8 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz,,,	0,1	0,1	+ 10,4 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	0,7	0,5	- 29,5 %
FZ	Construction	20,4	20,3	- 0,5 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	18,2	16,5	- 8,9 %
HZ	Transports et entreposage	15,0	15,6	+ 3,6 %
IZ	Hébergement et restauration	14,3	14,6	+ 2,4 %
JA	Édition et audiovisuel	0,1	0,1	+ 7,4 %
JB	Télécommunications	0,6	0,4	- 31,7 %
JC	Activités informatiques	1,6	1,3	- 17,6 %
KZ	Activités financières et d'assurance	1,0	1,1	+ 2,2 %
LZ	Activités immobilières	0,8	0,6	- 22,6 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	3,4	3,5	+ 2,7 %
MB	Recherche et développement	0,1	0,1	+ 3,4 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	1,0	0,9	- 10,3 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	14,5	14,4	- 0,0 %
OZ	Administration publique	0,7	0,7	- 7,8 %
PZ	Enseignement	1,1	1,3	+ 9,7 %
QA	Activités pour la santé humaine	4,0	4,1	+ 2,5 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	4,7	4,7	+ 0,1 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	1,2	1,4	+ 19,5 %
SZ	Autres activités de services	2,4	2,1	- 11,1 %
	Activités diverses et non classées	0,0	0,0	+ 8,3 %
	TOTAL	112,0	110,5	- 1,3 %
	Industrie	6,9	6,8	- 1,5 %
	Construction	20,4	20,3	- 0,5 %
	Tertiaire	84,6	83,4	- 1,5 %

En milliers

Source : Urssaf

Les exonérations

Principales mesures d'exonérations	Cotisations exonérées (en millions d'€)
Allègement général	558,2
Réduction salariale heures supplémentaires	39,2
Déduction patronale heures supplémentaires	13,2
Contrat d'apprentissage secteur privé	12,5
Aide à domicile	7,5
Contrat d'apprentissage secteur public	1,7
Contrat d'accompagnement dans l'emploi	1,2
Jeunes entreprises innovantes	1,0
Exonération sur compte épargne temps	0,9
Aide à domicile-centres communaux d'action sociale	0,2
Somme des autres exonérations	0,7
Total des exonérations	636,4

Source : Urssaf

Nos publications statistiques

L'Urssaf Île-de-France publie tout au long de l'année des données statistiques détaillées et mises à jour.

Ces parutions sont consultables sur notre site : <https://iledefrance.urssaf.fr/accueil.html> en rubrique « Ressources statistiques ».



Au service de notre protection sociale

Stat'ur conjoncture

Juin 2025 - N°58

Légère baisse de l'emploi au 1^{er} trimestre en Île-de-France

Au 1^{er} trimestre⁽¹⁾ 2025, l'emploi salarié privé en Île-de-France se contracte légèrement dans un contexte économique peu porteur : la croissance européenne reste modeste et les changements induits par la nouvelle orientation de l'administration américaine génèrent de l'incertitude. Sur un an, le solde d'emploi est passé en territoire négatif.

(1) : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents.

Chiffres clés

- 0,1 %

de baisse trimestrielle de l'emploi privé en Île-de-France

18 000

emplois détruits sur un an dans la région

L'emploi francilien se contracte ce trimestre

Près de 4 100 emplois ont été détruits durant ces trois mois (-0,1 % par rapport au trimestre précédent). L'intérim (+1,8 %) et l'industrie (+0,1 %) gagnent des emplois alors que la construction (-0,6 %) et le tertiaire hors-intérim (-0,1 %) perdent des salariés.

L'emploi francilien se regle de façon identique à l'emploi national ce trimestre (-0,1 %). Cette baisse au niveau national touche aussi bien les 55 ans et plus⁽²⁾ (-0,2 %) que les 30 à 54 ans (-0,1 %). Les moins de 30 ans ont un emploi qui se stabilise après trois trimestres de forte contraction.

À noter que les créations d'emplois franciliens du 4^e trimestre 2024 ont été révisées à la baisse, soit -21 800 emplois contre -21 100 en données provisoires.
(2) Cf. Stat'Ur national conjoncture n°400

Une baisse de l'emploi sur un an

Le niveau d'emploi francilien affiche une baisse de 0,3 % sur un an, soit 18 000 emplois détruits. Hors crise sanitaire, il faut remonter à 2013 pour retrouver une baisse annuelle de l'emploi. Ce deuxième trimestre négatif annule en effet les gains de l'année passée. Les activités récréatives (-5,5 %), la recherche et développement (-3,9 %) et les

CARTE 1 : Emploi salarié par département en glissement annuel (GA)



Légende : département GA emploi Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

TABLEAU 1 : Masse salariale et emploi salarié du secteur privé

	En Niveau		Glissement trimestriel		Glissement annuel
	2025 T1	2024 T3	2024 T4	2025 T1	2025 T1
Masse salariale (en millions d'€)	81 091	+0,5 %	+0,5 %	+0,7 %	+2,1 %
Emploi (en milliers)	5 183	+0,0 %	-0,4 %	-0,1 %	-0,3 %
Salaires moyens par tête mensuel (en k€)	3 925	+0,0 %	+1,2 %	+0,8 %	+2,1 %
Masse salariale (en millions d'€)	3 037	+0,0 %	+1,8 %	+0,4 %	+2,2 %
Emploi (en milliers)	183 508	+0,5 %	+0,5 %	+0,5 %	+2,0 %
Salaires moyens par tête mensuel (en k€)	20 192	+0,1 %	-0,4 %	-0,1 %	-0,5 %
Salaires mensuel moyen par tête (en k€)	3 032	+0,2 %	+1,0 %	+0,5 %	+2,2 %
Emploi (en milliers)	3 041	+0,2 %	+1,8 %	-0,2 %	+2,2 %

y compris prime de partage de la valeur instaurée par la loi du 18 août 2022 portant sur les mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat, prime exceptionnelle de pouvoir d'achat et prime Covid.
Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Stat'Ur Île-de-France conjoncture revient chaque trimestre sur les évolutions de la masse salariale, de l'emploi et du salaire moyen, détaillées par secteur d'activité et par département.



N° 146

JUILLET 2025

Le baromètre Urssaf

Suivi de la conjoncture économique du secteur privé

Nouvelle contraction de l'emploi francilien ce trimestre

Au 1^{er} trimestre 2025, l'emploi salarié privé en Île-de-France se contracte légèrement dans un contexte économique peu porteur : la croissance européenne reste modeste et les changements induits par la nouvelle orientation de l'administration américaine génèrent de l'incertitude. L'intérim (+1,8 %) et l'industrie (+0,1 %) gagnent des emplois alors que la construction (-0,6 %) et le tertiaire hors-intérim (-0,1 %) perdent des salariés. Le niveau d'emploi francilien affiche une baisse de 18 000 emplois sur un an (-0,3 % contre -0,5 % au niveau national).

La masse salariale cumulée sur les quatre derniers trimestres hors prime de partage de la valeur progresse de 3,0 % en glissement annuel (+2,1 % sur le seul 1^{er} trimestre), soit une progression légèrement plus importante que celle observée sur le plan national (+2,9 %). En incluant cette prime (exonérée de toutes cotisations et contributions sociales), les chiffres sont respectivement de 2,9 % pour l'Île-de-France et 2,7 % pour la France. Sur un an, la croissance du Salaire moyen par tête (SMPT) est de 2,1 %. Cette hausse s'explique en partie par la revalorisation du SMIC de 2,0 % intervenue de façon anticipée le 1^{er} novembre 2024.

Indicateurs calculés sur le champ géographique de l'Île-de-France

Évolution annuelle de la DPAE à fin avril 2025

Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 12 mois glissants)	-1,5 %
Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 3 mois glissants)	-2,6 %
Nombre de DPAE en CDI (sur 12 mois glissants)	-4,9 %
Nombre de DPAE en CDD de plus d'un mois (sur 12 mois glissants)	-1,8 %
Nombre de DPAE en CDD de moins d'un mois (sur 12 mois glissants)	-0,6 %
Nombre de DPAE en CDI (sur 12 mois glissants)	1 469 354

Évolution annuelle à fin mars 2024

Effectifs salariés	-0,3 %
Niveau des effectifs privés (données désaisonnalisées)	5 182 755

Évolution annuelle du 1^{er} trimestre 2025

Assiette salariale	+2,1 %
--------------------	--------

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Chiffre clé

18 000

emplois détruits sur un an dans la région

L'Urssaf Île-de-France, observatoire statistique régional

Au fil des formalités remplies par les personnes physiques ou morales qui occupent et paient des cotisations et des contributions sociales, l'Urssaf collecte des données essentielles sur le tissu économique, l'emploi et les revenus du travail dans leur région de compétence. L'Urssaf Île-de-France est complémentaire auprès des acteurs économiques installés dans la région. En 2024, elle a collecté 148,2 milliards d'euros de cotisations pour financer les prestations de Sécurité sociale.

Le baromètre Urssaf présente l'évolution de la conjoncture en Île-de-France, à travers les principaux indicateurs du réseau des Urssaf : déclarations préalables à l'embauche, emploi, etc. Le baromètre Urssaf est publié chaque trimestre sous forme de lettre électronique.

Le dernier bilan conjoncturel de la Cellule économique régionale construction d'Île-de-France (Cerc-IdF) fait ressortir une baisse des mises en chantier de juin 2022 à mai 2023 par rapport à la même période, un an auparavant. Les autorisations de logement sont également en repli. Comment l'emploi privé francilien dans ce secteur a-t-il réagi dans ce contexte ? Zoom sur un secteur stratégique de l'économie régionale.

<http://www.cerc-actu.com/economie/>

Un secteur francilien important

La construction représente 7,0 % (identique sur un an) des effectifs franciliens du secteur privé, soit à peu près 363 000 salariés. Les travaux de construction spécialisés représentent la majeure partie des effectifs (72,0 %), du fait notamment de la part importante des travaux d'installation électrique et de plomberie (31,1 % du total). La construction de bâtiments (10,4 %) et le génie civil (11,6 %) constituent les deux autres branches de ce secteur. Au 1^{er} semestre 2023, le secteur de la construction représente 11,3 % des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) en CDI en Île-de-France. Ce ratio est en augmentation sur un an (+ 0,3 point) et demeure largement supérieur à la part des effectifs salariés.

Une hausse significative de l'emploi

À l'exception du premier trimestre 2020, l'emploi francilien dans le secteur de la construction a progressé trimestre après trimestre de début 2017 à début 2021. Depuis, le secteur poursuit sa hausse mais à un rythme plus lent. Les effectifs affichent ainsi une progression sur un an de 0,8 % malgré une tendance moins favorable sur le 2^e trimestre 2023 (- 0,1 % par rapport au 1^{er} trimestre 2023).

Le secteur gagne 2 900 salariés en Île-de-France sur un an, alors que 4 400 postes ont été détruits en province sur la même période. La tendance du secteur en région parisienne est ainsi à l'inverse de celle

observée dans les autres régions (- 0,3 %). L'Île-de-France représente 21,8 % des emplois nationaux du secteur.

Dans la région, deux branches sur trois ont gagné de l'emploi sur un an. Ainsi, les travaux de construction spécialisés affichent une progression de 1,2 % et la construction de bâtiments de + 0,2 %. En revanche, le génie civil (- 0,9 %) est en repli pour la seconde année consécutive et retrouve son niveau de fin 2019.

La progression de la masse salariale et du SMPT

La masse salariale de l'ensemble du secteur progresse, sur un an glissant, de 3,8 % au 2^e trimestre 2023 par rapport au 2^e trimestre 2022. Cette augmentation s'explique non seulement par la hausse de l'emploi mais également par la revalorisation du SMIC qui a augmenté deux fois en un an (+ 1,81 % au 1^{er} janvier 2023 et + 2,22 % au 1^{er} mai 2023).



Masses salariales, effectifs et établissements dans le secteur de la construction à fin juin 2023

	Masse salariale ¹	Effectifs	Evolution 2T2023/2T22 ²	Evolution 2T2023/1T18 ³
Construction de bâtiments	59 616	841	0,2 %	19,7 %
Etablissements ⁴	6 214	2,4	0,4 %	14,0 %
SMPT	5 306	1,6	0,6 %	0,3 %
Génie civil	41 943	729	- 0,9 %	7,7 %
Etablissements ⁴	729	1,1	0,1 %	21,8 %
SMPT	3 462	5,3	- 0,3 %	5,0 %
Travaux de construction spécialisés	1 655	1 615	4,3 %	27,3 %
Etablissements ⁴	361 438	1,2	1,2 %	21,0 %
Etablissements ⁴	38 470	0,1	0,1 %	19,5 %
SMPT	2 439	2,6	2,6 %	4,1 %
Total	102 214	2 984	3,8 %	24,2 %
Etablissements ⁴	363 997	0,8	0,8 %	18,1 %
Etablissements ⁴	47 489	0,4	0,4 %	18,1 %
SMPT	2 465	2,7	2,7 %	2,8 %

¹ comparaison sur la somme d'une année pour la masse salariale
² en millions d'euros
³ nombre d'établissements d'un mois 1 salarié

Source : Urssaf

AVERTISSEMENT L'intégration des données individuelles dans la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés, réalisée progressivement depuis 2016, a été finalisée en juin 2021. Les données sur les effectifs sont désormais issues à 100 % de l'exploitation des données individuelles de la DSN (cf. www.ursnaf.org/ / Observatoire économique / Stat. Conjoncture n° 348).

Les fiches sectorielles

Ces fiches traitent des secteurs d'activité sensibles ou liés à l'activité économique de la région.

Les déclarations d'embauche en Île-de-France progressent de 2,5 % en 2024. Cette progression globale masque néanmoins des évolutions très marquées pour chaque type de contrat. Les contrats à durée indéterminée se replient fortement alors que l'intérim affiche des niveaux records et une forte progression sur l'année.

Les embauches témoignent des hésitations sur le marché du travail

En 2024, 14,1 millions de déclarations d'embauche sont parvenues à l'Urssaf Île-de-France (+ 2,5 % sur un an) sous la forme de DPAE (Déclarations préalables à l'embauche), qui regroupent six formalités liées à l'embauche et ce, quel que soit le type de contrats établis (CDI, CDD et intérim). Alors que 2023 avait marqué le retour à une tendance haussière de long terme après plusieurs années de crise sanitaire, l'année 2024 a été plus incertaine. La progression des DPAE a oscillé entre les phases d'attentisme liées à l'instabilité politique et celle euphorique des Jeux Olympiques et Paralympiques durant l'été. Sur l'ensemble de l'année, la croissance de l'économie française a été légèrement plus soutenue en 2024 qu'en 2023 (+ 1,1 % contre + 0,9 %).

L'évolution de cette année correspond à une hausse de 339 000 DPAE qui se décompose comme suit : + 373 000 pour l'intérim, + 37 300 pour les CDD de moins d'un mois, + 3 200 pour les CDD de plus d'un mois et - 74 200 pour les CDI. Ce dernier type de contrat est en fort repli cette année (- 4,7 %). C'est la seconde année que les embauches en contrat à durée indéterminée se contractent après leur record de 2022. Leur nombre reste néanmoins supérieur à celui d'avant crise. Il s'élève ainsi à 1,49 million en 2024, soit un niveau supérieur de 5,3 % par rapport à l'année 2019 (1,41 million).

Les embauches en CDD de plus d'un mois sont en timide hausse de

Évolution des déclarations d'embauche en Île-de-France par type de contrats

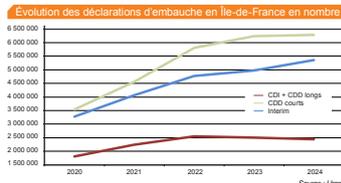
	N° de DPAE en 2024	Évolution 2024 / 2023	Évolution 2024 / 2020	Structure
Total des déclarations d'embauche	14 079 765	+ 2,5 %	+ 63,2 %	100,0 %
CDI	1 487 759	- 4,7 %	+ 38,6 %	10,6 %
CDD de plus d'un mois	951 740	+ 0,3 %	+ 28,9 %	6,8 %
CDD de moins d'un mois	6 278 702	+ 0,6 %	+ 77,4 %	44,6 %
Intérim	5 352 564	+ 7,5 %	+ 63,7 %	38,0 %

Source : Urssaf

0,3 % sous l'effet d'un bond durant le mois de juillet, lié aux embauches effectuées dans le cadre des Jeux Olympiques : cela représente environ 17 000 contrats supplémentaires par rapport au niveau des mois de juillet des trois années précédentes. Sans cet événement, le nombre de contrats aurait été en repli.

Les contrats précaires sont en hausse mais avec des croissances différentes. Les CDD de moins d'un mois progressent de 0,6 % alors que la dynamique était très soutenue l'année précédente. L'intérim,

de son côté, progresse de 7,5 % sur un an. Ces deux types de contrat atteignent des niveaux records cette année en termes d'embauche. Les évolutions observées en 2024 modifient la proportion de déclarations d'embauche de plus d'un mois (CDI et CDD longs) dans l'ensemble des DPAE : ces contrats représentent désormais 17,3 % des embauches alors que pendant la crise sanitaire, ce ratio était de l'ordre de 20 %. Ainsi, les contrats précaires représentent toujours, de par leur nature, la très grande majorité des contrats conclus en 2024.

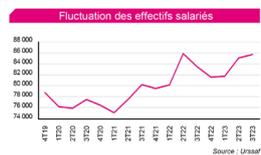


Source : Urssaf

Depuis plusieurs mois, la presse fait état d'un manque d'agents de sécurité en France avec en toile de fond un important besoin de ce type de personnel pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de l'été 2024. À moins d'un an de cette échéance, comment l'emploi dans le secteur s'adapte-t-il en Île-de-France ?

■ Une concentration des effectifs au centre de la région

Le secteur de la sécurité privée emploie près de 85 700 salariés, soit 1,7 % des effectifs salariés du secteur privé d'Île-de-France. La région parisienne totalise à elle-seule 42,9 % des effectifs nationaux dans ce secteur. Les établissements de rattachement des salariés sont majoritairement situés en Seine-Saint-Denis (23,8 %) et représentent 26,6 % de l'emploi total de la région. Si l'on ajoute Paris, ce sont près de 46,6 % des emplois du secteur qui se situent au centre de la région. L'emploi se concentre principalement dans les entreprises de plus de 250 salariés qui regroupent 58,1 % des effectifs régionaux.



Source : Urssaf

■ Un secteur en forte expansion

Ce secteur a connu une faible croissance de son nombre de salariés entre 2016 et 2019 puis la crise sanitaire l'a impacté négativement en lui faisant attendre un point bas début 2021. Depuis, la sécurité privée affiche une progression importante du nombre de salariés, bien au-delà des niveaux d'avant crise. Sur un an, les effectifs progressent de 2,6 % et évoluent sur des niveaux records. L'emploi affiche des hausses importantes dans trois départements : la Seine-Saint-Denis (+ 11,9 %), les Hauts-de-Seine (+ 5,6 %) et Paris (+ 4,2 %). Le SMPT (Salaires moyen par tête) s'établit à 2 006 € brut mensuel, en progression de 6,3 % sur un an. Cette hausse importante découle des fortes augmentations négociées au niveau de la branche pour l'année 2023. La progression de l'emploi et des salaires conduit logiquement à une forte progression de la masse salariale sur le secteur (+ 7,9 % sur un an cumulé).

Masses salariales, effectifs, établissements dans la sécurité privée

	A fin 3 ^e trim. 2023	Évolution 3T23 / 3T22 ²	Évolution 3T23 / 3T18 ³
Masse salariale ¹	2 011	7,9 %	19,8 %
Effectifs	85 697	2,6 %	10,6 %
Etablissements ⁴	1 634	1,4 %	6,7 %

¹ en millions d'euros
² comparaison sur la somme d'une année pour la masse salariale et le SMPT
³ nombre d'établissements d'un mois 1 salarié

Source : Urssaf

■ Un recours plus important aux CDD inférieurs à un mois

Les neuf premiers mois de l'année 2023 montrent une dynamique de l'embauche par rapport aux neuf premiers mois de 2022, portée par une hausse de 18,3 % des DPAE en CDD de moins d'un mois. L'utilisation de ce type de contrat est également bien supérieure à ce qu'il se passait avant crise (+ 62,9 % sur cinq ans). Les embauches en CDI sont également plus nombreuses avec une hausse de 7,2 % sur les neuf premiers mois de l'année 2023. Cette hausse peut traduire aussi bien une augmentation du nombre de postes qu'une progression de la mobilité professionnelle existante dans le secteur. Enfin, les CDD de plus d'un mois stagnent.

Déclarations préalables à l'embauche (DPAE) sur les 9 premiers mois 2023 (en milliers)

	CDI	CDD Longs	CDD Courts
Sécurité Privée	37,7	13,2	110,0
Poids Sécurité Privée	17,1 %	6,0 %	77,0 %
Poids du Secteur Privé	18,4 %	10,4 %	71,2 %

Source : Urssaf

À propos des données...

Les données proviennent des déclarations des employeurs du secteur privé. Elles sont non désaisonnalisées. Le champ de l'étude a été délimité par rapport à la définition de la nomenclature NAF - 8010Z - Activités de sécurité privée. Cette classe comprend la prestation d'un ou de plusieurs des services suivants : services de garde et de patrouille, services de transports de fonds, de reus ou d'autres objets de valeur en utilisant du personnel équipé pour protéger de tels biens pendant le transport.

Contact (département Statistiques) : stats_idf@ursnaf.fr

Les fiches thématiques

Ces fiches font des bilans transversaux d'une thématique, telles que les travailleurs indépendants, les déclarations d'embauche ou les associations.

Le baromètre sectoriel

Ce baromètre traite d'un domaine en fonction de l'actualité : la sécurité privée, l'hébergement, l'industrie automobile, les télécommunications, la programmation informatique ou les établissements bancaires.

CONTACTS

L'observatoire statistique de l'Île-de-France est à votre disposition sur simple demande auprès du département Communication

PAR COURRIER

Urssaf Île-de-France
93518 Montreuil Cedex

PAR COURRIEL

contact.presse.idf@urssaf.fr
stats.idf@urssaf.fr